

NOTICE SUR LE CABINET MONÉTAIRE
DE S.A. LE PRINCE DE LIGNE *

NOUS N'ENTREPRENDRONS PAS ICI de faire ressortir l'importance et l'utilité de la numismatique ; des savants de premier ordre ont depuis longtemps écrit des volumes entiers pour en faire l'éloge. Nous nous contenterons de répéter avec un disciple de l'illustre Lelewel : « que la numismatique découvre tous les jours à l'histoire universelle des vues nouvelles et qu'elle ne manquera pas d'étendre plus loin encore son programme pour la critique historique ^[1] ».

Mais un travail qui restait à faire, c'était de signaler les services que les Belges ont rendus à cette branche auxiliaire de l'histoire, et ensuite d'indiquer les ressources qu'elle peut fournir à l'étude de nos annales et de nos antiquités.

En Belgique le goût des médailles date de loin. Dès le XVI^e siècle, époque qui vit fleurir, dans notre pays, avec tant d'éclat, les sciences et les lettres, la numismatique y fut cultivée avec autant d'ardeur que de succès. Dès lors il y eut chez nous des savants qui s'y appliquèrent, et jamais le nombre de ceux qui formèrent des collections de médailles n'a été plus considérable.

Ce que nous avons dit ailleurs des livres ^[2] nous pouvons l'appliquer ici aux monuments numismatiques. Si les médailles étaient si recherchées au XVI^e siècle, ne peut-on pas en conclure que l'instruction, en général, était elle-même très répandue ? Le goût des médailles aussi bien que celui des livres, dénote toujours dans ceux qui les recueillent, sinon un savoir déjà acquis ou un désir de s'instruire, du moins de l'amour pour les sciences, les lettres et les arts. Un médaillier et une bibliothèque ne sont jamais des objets de luxe tout à fait matériels.

Au reste on n'a qu'à ouvrir notre histoire littéraire et on s'apercevra combien notre assertion se justifie pour l'époque que nous avons indiquée.

Après la renaissance des lettres, l'attention se porta exclusivement sur les restes de la civilisation ancienne. L'histoire, les lois, les mœurs, la littérature des Grecs et des Romains absorbèrent entièrement les savants et le public. On ne doit donc pas s'étonner que ce soit la numismatique ancienne qui ait eu la préférence et qu'on ait négligé celle du moyen-âge ou de l'époque contemporaine.

* [C.P. SERRURE], *Notice sur le Cabinet Monétaire de S.A. le Prince de Ligne, d'Amblise et d'Épinoy*, deuxième édition, Gand, 1880, p. i-lxxix.

[1] L.L. SAWASKIEWICZ, *Le Génie de l'Orient, commenté par les monuments monétaires*, p. 43.

[2] *Bulletin du Bibliophile belge*, t. II, p. 318.

Bien que la Belgique n'eût pas été comme l'Italie le centre de la puissance romaine, et que son territoire offrit par lui-même peu de ressources aux investigations des antiquaires, nos savants n'en déployèrent pas moins de zèle. On peut le dire, grâce à leurs laborieuses recherches, ils laissèrent derrière eux ceux de presque toutes les autres contrées de l'Europe. Quand ailleurs la science des médailles était encore dans l'enfance, un homme chez nous, la porta tout d'un coup à une hauteur prodigieuse. Cet homme est Hubert Goltzius. Ses travaux dans cette partie sont vraiment gigantesques. Quoique plus d'une fois il n'ait pas été assez scrupuleux dans le choix de ses matériaux et qu'il n'ait pas fait preuve d'une critique assez solide, défauts dont on s'aperçoit depuis que la science a fait de si grands progrès, les publications de ce savant n'en méritent pas moins aujourd'hui toute notre admiration. Goltzius est une des illustrations de la Belgique au ^{xvi}^e siècle.

Hubert Goltzius naquit à Venloo, en 1526, d'une famille d'artistes ^[3]. Son père Roger Goltzius était peintre et grand amateur de toutes sortes d'antiquités. Le fils, âgé de vingt ans, s'établit à Anvers. Cette métropole du commerce offrait, à cette époque, de grandes ressources non seulement pour les arts, mais encore pour les sciences, à tel point qu'elle l'emportait en quelque sorte sur Louvain, malgré l'existence d'une université dans cette dernière ville.

Goltzius eut d'abord l'intention de publier une iconographie des empereurs romains, et c'est ce projet qui l'engagea à étudier la science des médailles et à entreprendre ses travaux ultérieurs. À Anvers, le goût de l'archéologie et de la numismatique était général. La riche famille des Schetz, qui comptait quatre frères également protecteurs zélés des lettres, mérite d'être citée en premier lieu, comme aimant et recueillant les médailles ^[4]. Après viennent des hommes dont les noms ne sont pas moins connus, tels que le célèbre géographe Ortelius, le secrétaire de la ville, Corneille Grapheus et son fils Alexandre, etc., etc. C'est dans leurs cabinets que Goltzius puisa ses premiers matériaux, et ce sont leurs conseils et leur protection qui l'engagèrent à continuer ses études.

Avant de publier son premier ouvrage, il partit d'Anvers, le 2 avril 1556, pour visiter les différentes collections de la Belgique et de la Hollande. À Malines il vit quelques amateurs, mais à Bruxelles il fut admis à consulter les collections de l'empereur Charles V, de son fils Philippe (II), d'Éléonore d'Autriche, veuve de François I^{er}, de Christine, fille du roi de Danemark, ensuite celles du cardinal de Granvelle, de Lamoral, comte d'Egmont, de Viglius d'Aylta, d'Hopperus, de Goropius Becanus et d'une foule d'autres. Il est intéressant de voir figurer parmi les numismates les hommes les plus connus de cette époque.

De Bruxelles il se rendit à Tongres, à Liège où il vit les médailles de l'évêque Robert de Bergues, de Livin Torrentius, d'Arnould de Wachtendonck, du Brugeois Dominique Lampsonius, du peintre Lambert Lombard, etc., etc. Il s'arrêta successivement à Trèves, à Luxembourg, à Mézières, à Cambrai, à Bavi,

^[3] FOPPENS, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 486 ; GOETHALS, *Histoire des Lettres*, t. III, p. 56 ; VAN HULST, dans la *Revue de Liège* de 1846.

^[4] On peut voir sur les Schetz : GOETHALS, *Histoire des Lettres*, t. IV, p. 48 ; et notre article dans le *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. II, p. 518.

à Valenciennes, à Bossut, à Mons, à Tournai, à Lille où la collection d'Auger de Busbecq attira son attention, à Ypres, à Middelbourg en Zélande, à Bergen-op-Zoom, à Bréda, à Bois le Duc, à Bommel, à Dordrecht, à Rotterdam, à Delft, à La Haye, à Leyde, à Haerlem, à Utrecht, à Amersfort, à Deventer, à Arnhem, à Nimègue, à Xanten, à Mœurs, à Duisbourg, à Kaiserswerth, à Dusseldorf, à Neuss, à Venloo, à Ruremoude, à Diest, à Lierre. Chose remarquable, dans toutes ces villes il y avait à cette époque un ou plusieurs amateurs de médailles.

Il revint de cette première tournée le 9 juillet 1556, avec une riche moisson de dessins, qui le mit à même de faire paraître, l'année suivante, ses *Icones*.

C'est surtout la publication de ce livre qui lui valut la bienveillance et la protection de Marc Laurin, seigneur de Watervliet^[5]. Ce seigneur, qui habitait Bruges et possédait une fortune considérable, avait réuni une magnifique bibliothèque et une superbe collection de médailles. Il se faisait un plaisir de servir de Mécène aux savants. C'est lui qui engagea Goltzius à s'établir à Bruges. Celui-ci quitta donc Anvers, en 1558, pour cette nouvelle résidence, dont il explora bientôt les nombreux cabinets.

Grâce à la munificence du seigneur de Watervliet, notre savant put entreprendre un nouveau voyage bien plus important que le premier.

Feu M. de Saint-Genois, qui a publié un volume sur les voyageurs belges, aurait pu consacrer un chapitre à Goltzius et à ceux de nos compatriotes, qui comme lui, entreprirent des voyages dans un but scientifique.

Au bout de quatre mois Goltzius quitta Bruges, visita Gand, Audenarde, Alost, Maestricht et se rendit de là en Allemagne. La réputation qu'il s'était faite par la publication de son premier ouvrage, l'avait devancé partout ; ensuite les lettres de recommandation de Marc Laurin lui procurèrent un accueil favorable chez tous les amateurs d'antiquités qui se montraient flattés de le recevoir^[6]. Il visita successivement plusieurs villes d'Allemagne parmi lesquelles Cologne, Mayence, Francfort, Wurtzbourg. Quand il arriva à Vienne, la réunion de la Diète Impériale donnait un air de vie et d'activité à cette capitale ; il fut présenté à l'empereur Ferdinand, qui, dans une audience particulière, l'invita à parcourir toutes ses collections. Il y reçut encore un accueil favorable des personnages les plus distingués. Outre l'archiduc d'Autriche, il y vit le cardinal Othon Truchses, les Fugger, Wolfgang Lazius, Peutinger, etc., etc.

À Bâle, il se présenta au savant cosmographe Sébastien Munster, surnommé le Strabon de l'Allemagne, et à quelques autres amateurs. Ensuite à Strasbourg il fut accueilli par le jurisconsulte François Hotoman et par Jean Stormius,

[5] DE REIFFENBERG, *Archives philologiques*, t. 1, p. 58 ; *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. 1, p. 257 ; DELVENNE, *Biographie ancienne et moderne des Pays-Bas*, t. 1, p. 434.

[6] M. GOETHALS dans son *Histoire des Lettres*, et M. VAN HULST, dans la *Revue de Liège* de 1846, ont analysé le *Voyage scientifique du Goltzius*. Nous empruntons au dernier une bonne partie de son récit. L'itinéraire suivi par notre savant, avec l'indication de toutes les personnes qui l'ont accueilli, se trouvent à la suite du : *C. Julius Caesar sive historiae imperatorum caesarumque Romanorum ex antiquis numismatibus restitutae*, à Bruges, chez l'auteur, 1562, in-folio. Cette liste qu'on a négligé d'ajouter à l'édition complète des œuvres de Goltzius, présente cependant un grand intérêt. C'est ce motif qui nous avait engagé à la reproduire à la fin de notre première édition.

connu par son éloquence. Il se présenta à Heidelberg au duc de Bavière, Otton-Henri, et au professeur de médecine Pierre Lotich, qui s'est fait une si belle réputation par ses vers latins. Stuttgart, Tubingue, Ulm, Ingolstadt, Ratisbonne, Munich furent successivement visités par lui et partout il se trouva en rapport avec les personnes les plus distinguées, soit par leur position, soit par leurs connaissances. De là il se rendit en Italie par Trente.

Mantoue, Vérone, Venise, Padoue, Ferrare, Bologne, Florence, Pérouse, et d'autres villes de moindre importance, lui offrirent, comme on peut s'y attendre, d'immenses trésors scientifiques. Enfin il arriva à Rome. Cette ville l'emportait nécessairement par le grand nombre de ses collections, aussi Goltzius fit-il un séjour assez long dans la capitale du monde chrétien et des arts. Le souverain pontife Pie IV, et les cardinaux, parmi lesquels St Charles Borromée, donnèrent l'exemple en admettant notre savant à visiter leurs richesses archéologiques. On peut dire que tous les cabinets lui furent ouverts. Les connaissances que Goltzius avait acquises par son étude approfondie des médailles, devaient rendre sa visite aussi agréable qu'instructive. En effet, au moyen de ses notes et de ses dessins, il était à même d'expliquer des pièces dont l'attribution était restée incertaine et de compléter des légendes de médailles frustes ou détériorées. Goltzius poussa jusqu'à Naples, puis il se rendit à Capoue, à Sienne, à Pise, à Modène, à Parme, à Milan, ensuite à Gênes, à Nice, à Avignon, à Valence et dans une foule d'autres villes de moindre importance.

Ensuite il entra en France où il continua à s'arrêter dans toutes les localités qui pouvaient offrir quelque intérêt pour ses études. Nous citerons Lyon, dont la partie ancienne Fourvières (*Forum Vetus* ou *Veneris*) offre une riche mine pour les antiquaires ; Bourges où il visita entre autres, les cabinets des deux célèbres jurisconsultes Cujas et Donneau, et d'un Gantois, André-Eloi De Backere, qui s'appliquait également à l'étude du droit. À Amboise, qui était alors la résidence habituelle de la Cour, à Toulouse, à Orléans il trouva de nombreux amateurs. Parmi les antiquaires qu'il vit à Paris, nous devons citer Jean Grollier, trésorier de François I^{er}, si connu par son goût pour les sciences et les lettres, et dont le nom est encore cher aux bibliophiles de nos jours ; le chancelier Michel de l'Hospital ; Adrien Turnèbe, réputé pour sa vaste érudition ; Denis Lambin, professeur de belles-lettres ; Charles Dumoulin, qui, le premier en France, s'occupait de l'étude du droit coutumier ; Louis Charondas, jurisconsulte non moins habile ; Barnabé Brisson, etc., etc. De Paris, Goltzius revint dans sa patrie par Beauvais, Amiens et Arras, où il entra en relations avec le célèbre botaniste Clusius, ensuite par Douai où les professeurs de l'université Jean Vendeville, Jean Ramus et le Frison Boëce Epo, lui montrèrent leurs collections particulières. Enfin de Courtrai, où habitait également un amateur, il revint à Bruges, le 14 novembre 1560.

Que l'on juge du riche butin que les libéralités de Marc Laurin l'avaient mis à même de recueillir : dans ses différents voyages Goltzius put visiter *neuf cent cinquante* cabinets !

Avant lui, on n'avait sur la numismatique que quelques essais tout à fait imparfaits, aussi cette science était-elle dans l'enfance, Goltzius lui fit faire un pas immense. Bien que les publications plus récentes des Vaillant, des Haver-

camp, des Spanheim, des Eckhel, des Morelli, des Mionnet, des Fiorelli, des Riccio, des Cohen, des Sabatier aient enlevé aux ouvrages de notre antiquaire une grande partie de leur valeur, il ne lui en reste pas moins la gloire d'avoir été le créateur de la science qui fait l'objet de notre étude.

On pardonnera aisément à notre savant de ne pas avoir toujours discerné les médailles contrefaites d'avec les anciennes, d'avoir commis des inexactitudes dans l'explication des légendes, de s'être trompé parfois dans l'attribution des pièces. La tâche qu'il s'était imposée était immense et tout à fait neuve. C'est ce qui a fait dire à l'abbé Barthélémy que Goltzius était UN DES PREMIERS ANTIQUAIRES qui aient mérité ce nom et l'un de ceux qui l'ont mérité à plus juste titre^[7]. Eckhel a porté un jugement assez sévère sur le mérite de Goltzius, jugement que la découverte de médailles qu'on croyait supposées et qu'on a trouvées depuis, vient cependant modifier tous les jours. Au siècle dernier l'évêque De Nelis avait déjà vengé notre docte et laborieux antiquaire du reproche d'infidélité^[8]. Naguère encore deux antiquaires fort habiles, M. le duc de Luynes^[9] et notre compatriote M. J. De Witte^[10], ont réhabilité la mémoire de Goltzius en la défendant contre les archéologues qui souvent l'ont accusé à tort d'avoir publié des médailles fausses ou fabriquées dans l'intention de combler des lacunes.

Goltzius, avec beaucoup d'autres qui l'ont suivi, a eu le tort de réduire toutes les médailles à une même grandeur, afin de rendre ses planches uniformes et plus belles. Bien qu'il en ait averti ses lecteurs et qu'il ait donné des chiffres pour reconnaître le module des pièces, souvent par suite de cette circonstance, les amateurs ont conçu des doutes sur l'existence des médailles décrites dans son ouvrage.

Mais nous le répétons, Goltzius malgré ses imperfections, peut être appelé le créateur de la science numismatique et tient une belle place parmi les hommes qui ont fait honneur à la Belgique au XVI^e siècle.

Déjà, de son vivant, il jouissait d'une brillante réputation ; aussi après la publication de quelques-uns de ses ouvrages, le sénat de Rome lui accorda-t-il en 1567, des lettres de bourgeoisie, honneur qui, dans ce siècle, et même dans le suivant, était très recherché des savants. Justus Ricquius, célébrant en vers latins le médaillier du prince Charles de Croy, s'appelle pompeusement *Justus Ricquius civis romanus*.

Goltzius mourut à Bruges, le 24 mars 1583, à l'âge de 57 ans. Antoine Moro, d'Utrecht, le peintre de Philippe II, a laissé de lui un magnifique portrait que l'on peut voir au Musée de Bruxelles.

La publication des ouvrages de Goltzius contribua puissamment, non seulement à répandre le goût de ce genre d'étude, mais encore à donner le désir de faire des collections.

^[7] *Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. x-xiv, p. 52.

^[8] *Belgicarum rerum, prodromus*, édit. d'Anvers, 1790, p. 18-19.

^[9] *Nouvelles Annales de l'Institut Archéologique*, t. II, p. 85.

^[10] *Revue numismatique*, publiée par E. CARTIER & L. DE LA SAUSSAY, année 1844, p. 330.

Parmi les savants qui, au xvi^e siècle, s'occupèrent de l'histoire monétaire, Renier Budelius, de Ruremonde ^[11], mérite une mention toute particulière. Après avoir pris le grade de licencié en droit, il fit une étude spéciale de tout ce qui regarde la fabrication, le poids, l'évaluation, l'aloi de la monnaie. Son habileté dans ces matières engagèrent, en 1583, l'archevêque de Cologne, Ernest de Bavière, à lui confier la direction de la Monnaie, tant dans ses États du Rhin que dans ceux de Westphalie.

Budelius publia un traité sur la fabrication de la monnaie et sur les questions de droit qui s'y rattachent ; il reproduisit les dissertations qu'une vingtaine d'auteurs avaient déjà publiées antérieurement sur la même matière.

Dans son premier traité, il a inséré quelques anciennes monnaies, et, entre autres, les obsidionales de Maastricht 1579, de Vienne 1529, de Neuss 1586, de Leyden 1574.

Nous ne pouvons passer sous silence les services rendus à la numismatique par un autre Belge, Livin Hulsius ou Hulse, qui naquit à Gand vers 1546, d'une famille honorable et aisée. Comme tant d'autres de ses compatriotes, Hulsius, voulant se soustraire à la tyrannie espagnole, quitta sa patrie et se réfugia en Allemagne.

L'accueil favorable qu'il y reçut, l'engagea à s'établir à Nuremberg, en 1590. Cette ville était à cette époque une des plus considérables de l'Allemagne, non seulement sous le rapport commercial, mais encore au point de vue scientifique, Nuremberg profitait beaucoup du voisinage d'Altorf, qui avait alors une université célèbre. La première de ces villes comptait plus de trente imprimeurs et éditeurs plus ou moins renommés. Hulsius y trouva facilement de l'occupation. En effet, il était très versé dans les mathématiques et avait une vaste érudition.

La connaissance qu'Hulsius avait du latin, du flamand et du français, lui furent extrêmement utiles. Il apprit encore l'allemand et l'italien. D'abord il obtint la place de notaire public, mais en 1594, il entreprit le commerce des livres ; alors il édita ses propres ouvrages et ceux des autres. Il s'est surtout acquis une belle réputation par la publication de la grande collection des voyages qu'il traduisit du hollandais, à l'exemple de deux autres Belges, Jean-Théodore et Jean-Israël de Bry, de Liège. Pour étendre ses affaires, il transféra son domicile à Francfort, où il mourut vers 1600 ^[12].

Hulsius a laissé, entre autres ouvrages, une iconographie des douze Césars et de leur famille, ainsi qu'une suite de médailles des empereurs depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II.

Parmi les amateurs du xvi^e siècle, nous avons à citer l'Anversois Abraham Van Goorle, plus connu sous le nom de Gorlaeus. Il naquit à Anvers en 1549 ^[13].

^[11] PAQUOT, *Mémoires*, t. III, p. 346.

^[12] SWEERTH, *Athenae Belgicae*, p. 508 ; VALERIUS ANDREAS, *Bibl. Belgica*, p. 608 ; ANTONIUS SANDERUS, *de Scriptoribus Flandriae* ; FOPPENS, *Bibl. Belgica*, t. II, p. 791. Et surtout : ASHER, *Bibliographical Essay on the Collection of Voyages and Travels edited by Levinus Hulsius*, London 1839, in-4^o, et après lui, DE SAINT-GENOIS, *Les voyageurs belges*, p. 6.

^[13] Il existe un portrait de Gorlaeus, magnifiquement gravé par De Gheyn ; on y voit ses

Cet archéologue avait formé un cabinet riche et nombreux de médailles et d'antiquités ; d'après le témoignage du professeur Vorstius, qui, pendant un voyage de neuf ans, avait eu l'occasion de visiter Rome, Naples, Florence, Bologne, Venise et un grand nombre de villes d'Allemagne, il n'existait nulle part un assemblage d'autant d'objets curieux, que dans le sanctuaire de l'archéologue anversois. Gorlaeus ne se contentait pas de réunir ces trésors, il se plaisait à les étudier et à communiquer ses recherches au public. Nous avons de lui, outre une *dactyliotheque*, dédiée à l'évêque de Liège Ernest de Bavière, un *Trésor de médailles consulaires qui avaient été omises dans l'ouvrage publié à Rome par Fulvius Ursinus* et des *Paralipomènes*, autre livre destiné également à compléter les ouvrages d'Ursinus.

Après le siège d'Anvers, Gorlaeus quitta aussi sa patrie, pour s'établir sur le sol hospitalier de la Hollande. Il y vécut dans l'intimité d'un autre Belge émigré, Daniel Heinsius, ainsi que de Hugo Grotius et de tout ce que les Provinces-Unies comptaient alors de savants et d'archéologues. Gorlaeus mourut à Delft, en 1609. Ses incomparables collections furent achetées par Jacques, roi d'Angleterre. Un habile artiste de cette époque, H. De Keyser, nous a conservé les traits de cet antiquaire sur une médaille qui a été gravée dans le grand ouvrage de Van Loon^[14].

Un personnage qui mérite une mention toute spéciale parmi les amateurs de médailles du XVI^e siècle, c'est le duc Charles de Croy, né à Beaumont le 11 juillet 1560^[15].

Charles, duc de Croy et d'Aerschot, prince de Chimay, de Porcéan et du Saint-Empire, marquis de Montcornet, comte de Beaumont, baron de Halwin, etc., etc., était un des seigneurs les plus riches et les plus illustres de son temps. Il tenait une Cour dont la magnificence surpassait celle de beaucoup de souverains.

Mais il ne se contentait pas d'étaler du luxe, il aimait aussi les sciences et les lettres et honorait les savants. Il était l'ami de Juste-Lipse et d'Erycius Puteanus, et recherchait les livres, les médailles, les pierres gravées, les tableaux, les estampes, les statues, les antiquités de toute espèce. L'historien du Hainaut, Vinchant, le poète Brasseur^[16], le savant Juste-Lipse, font un brillant éloge des collections formées par ce prince.

La collection numismatique du château de Héverlé était considérée, à cette époque, comme un trésor sans égal. Il paraît que les suites du duc de Croy consistaient principalement en romaines d'or. Cependant il y avait également des pièces d'argent et de bronze, ainsi que des médailles grecques.

Dans les archives de Beaumont, on conserve encore aujourd'hui deux petits registres in-4° où sont expliquées par ordre *toutes les médailles déposées jadis*

armoires et l'inscription *Aetatis Suae* 52. a^o 1601.

[14] SWEERTH, *Athenae Belgicae*, p. 87 ; FOPPENS, *Biblioth. Belgica*, t. I, p. 1 ; VAN LOON, *Nederl. Historiepenningen*, t. I, p. 557.

[15] *Une existence de grand seigneur au XVI^e siècle. Mémoires autographes du duc Charles de Croy*, publiés par M. DE REIFFENBERG, p. 33.

[16] *Sydera illustrium Hannoniae scriptorum*, Montibus, 1637, in-12, p. 2.

au château de Hévre (Héverlé), laquelle collection appartenait à la maison de Chimay^[17].

Un fait vient prouver le prix que le duc de Croy attachait à sa collection de médailles ; par acte de dernière volonté, il ordonna d'en rédiger et imprimer le catalogue. À son testament il ajouta trois codicilles ; et c'est par le plus récent, en date du 2 janvier 1611, qu'il prit cette disposition ; il mourut le 15 janvier 1612.

Le duc avait nommé plusieurs exécuteurs testamentaires, parmi lesquels Charles-Alexandre de Croy, comte de Fontenoy-le-Château, son beau-frère, qui avait épousé Yolande de Ligne, et son neveu, Alexandre d'Arenberg, qui a fondé la branche des princes de Chimay, et fut tué au siège de Wesel en 1629^[18].

C'est pour obéir aux intentions du duc de Croy, que Jean Hemelaers, chanoine de la cathédrale d'Anvers, fut chargé de publier en 1614 ou 1615^[19], sous le titre de *Imperatorum Romanorum, a Julio Caesare ad Hemaliumusque, numismata aurea excellentissimi Caroli ducis Croyi et Arschotani etc., magno et sumptuoso studio collecta : nec minore fide atque arte Jacobi de Bye archetypis in aes incisa*.

Jacques de Bye, qui grava les planches, était également d'Anvers. Nous avons devant nous la deuxième édition de ce livre, qui parut à Anvers, en 1627, chez Pierre et Jean Bellère, in-4°, et qui, d'après le témoignage de Paquot, est la meilleure de toutes. Hemelaers dédia son travail au duc Alexandre de Croy et d'Arenberg, prince de Chimay, que nous avons cité plus haut. Dans cette deuxième édition, l'auteur a complété la série des médailles, en l'augmentant de quelques pièces qui lui avaient été communiquées par le chevalier Nicolas Roccox, bourgmestre d'Anvers, et qui provenaient d'une trouvaille faite par un paysan à Mespelaere, près de Termonde. Hemelaers a marqué d'un astérisque, une trentaine de pièces ajoutées de cette manière.

En 1654, il parut à Utrecht une troisième édition, in-folio, enrichie de 180 pièces nouvelles par les soins de Nicolas Roccox ; Albert Rubens y a ajouté un long commentaire explicatif, à la demande de son ami Gevartius et de l'imprimeur Henri Aertssens. C'est probablement à cause du grand âge de Hemelaers, mort peu après le 6 novembre 1655, qu'on ne put le charger de ce soin. La dédicace à Alexandre de Croy a disparu et a été remplacée par une autre à l'empereur Ferdinand IV. Les dialogues d'Antoine-Augustin sur les médailles et les inscriptions antiques, traduits en latin par le savant jésuite André Schott, ont été imprimés à la fin^[20].

[17] *Compte-rendu de la Commission royale d'histoire*, II, p. 272.

[18] C'est le grand-père de cet Alexandre d'Arenberg, Jean de Ligne, baron de Barbançon, seigneur de La Bussière et de Gouy, qui épousa Marguerite, seule héritière des comtes d'Arenberg et de la Marck. Par une stipulation de leur contrat de mariage, les enfants devaient porter, et tenir toujours, les titres, nom et armes de la maison d'Arenberg, ainsi qu'il a été continué jusqu'à ce jour.

VAN LOON, t. II, p. 179 (éd. française, t. II, p. 177), a publié une médaille sur la mort d'Alexandre d'Arenberg.

[19] PAQUOT, *Mémoires*, t. XVII, p. 176.

[20] M. de Reiffenberg se trompe probablement en disant que ces dialogues et ces inscrip-

Une autre édition sortit des presses de Cologne de 1700, in-4°, avec des observations nouvelles de Laurent Beger. Elle fut encore suivie d'une édition d'Amsterdam de 1758.

Hemelaers n'avait pas mis son nom à la première édition. Dans la préface de la seconde, il annonçait comme devant paraître sous peu, et pour faire suite au premier recueil, la description des médailles impériales en argent et en bronze. D'après le codicille du duc, on devait publier les catalogues de toutes les médailles, et en outre, ceux des autres objets d'art ; mais cette partie de la dernière volonté du défunt ne paraît pas avoir reçu son exécution.

Le XVI^e siècle fut en Belgique une époque brillante pour les sciences et les lettres. Nous l'avons déjà dit plus haut : à côté de célébrités littéraires et scientifiques du premier ordre, tels que les Erasme, les Juste-Lipse, les Vésale, etc., il y a eu une foule de personnages secondaires qui n'ont pas encore assez attiré l'attention ; de savants modestes qui, sans jouir précisément d'une réputation européenne, n'en ont pas moins rendu des services immenses aux lettres et aux sciences. Une bonne histoire littéraire de cette époque ferait ressortir le mérite de ces hommes et prouverait qu'alors toutes les branches des sciences et des lettres ont été cultivées avec un égal succès^[21].

Le nombre prodigieux de personnes qui s'intéressaient aux médailles, soit en expliquant ces curieux restes de l'Antiquité, soit en les recueillant, peut nous donner une idée de l'ardeur avec laquelle on s'appliquait à tous les genres d'études.

Nous avons vu que les personnages les plus distingués, par leur rang, leur position ou leur savoir, sont presque tous cités par Goltzius. Mais cet antiquaire s'arrête à l'année 1560.

Dans la *Description de tous les Pays-Bas* par Guicciardin^[22], il est dit quelques mots du seigneur de Watervliet et de plusieurs autres numismates, ces renseignements toutefois sont puisés dans Goltzius.

Parmi les amateurs de médailles, qui vécurent dans la seconde moitié du XVI^e siècle nous pouvons encore compter le célèbre Marnix de St^e Aldegonde, aussi connu par la causticité de sa plume, que par le rôle qu'il joua comme homme politique. Philippe de Marnix n'aimait non seulement les livres, mais encore les tableaux et les médailles.

Marnix, comme tant d'autres Belges, s'était réfugié en Hollande et mourut à Leyde, en 1598. C'est là que ses livres et autres objets furent vendus publiquement le 6 juillet de l'année suivante. Nous ne connaissons pas de mention plus ancienne d'une collection de livres et de médailles exposée aux enchères publiques. Il nous est du reste impossible d'avoir une idée exacte des richesses numismatiques. Nous n'en avons qu'une simple mention au bas de la dernière page du catalogue de ses livres, où il est dit qu'après ceux-ci, on exposera en vente *quamplurima etiam et antiquissima, tam ex auro et argento, quam ex aere,*

tions se trouvent déjà dans la première édition, du moins ils manquent dans la deuxième de 1627, que nous avons sous les yeux.

^[21] *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. II, p. 318.

^[22] Ed. d'Anvers, 1582, p. 373.

numismata^[23].

Nous avons trouvé quelque part cité comme possesseur d'un cabinet Melchior Barlaeus ou Van Baerle, d'Anvers, oncle de Gaspar Barlaeus, qui est plus connu que lui. Melchior cultiva avec succès les muses latines, ses diverses productions parurent à Anvers, de 1562 à 1572. Sweertius, Foppens, et Hofman Peerlkamp, qui lui ont consacré des notices, ne disent cependant rien de sa collection numismatique^[24].

Juste-Lipse lui-même ne resta pas étranger à la science des médailles. Plus d'une fois, dans ses savantes dissertations, il invoqua à son aide ces précieux témoignages des siècles passés, pour expliquer tel ou tel point d'archéologie. Ainsi, dans ses quatre livres de Cruce et dans son traité sur la déesse Vesta et les vestales, il publia plusieurs consulaires. Dans ce dernier ouvrage il décrit, entre autres, un grand médaillon byzantin, en or, que l'on conservait dans l'abbaye de Liessies en Hainaut, et qui lui avait été communiqué par Denis Villers. Ce médaillon avait été envoyé de Constantinople, en 1208, avec d'autres objets précieux par l'empereur Henri, successeur de Baudouin^[25].

Juste-Lipse dédia son *Lovanium* et son *Syntagma de bibliothecis* à Charles de Croy; c'est dans ce dernier livre qu'il fait l'éloge de la bibliothèque et du médailler de Héverlé.

Le Gantois Rycquius, dans son *De Capitolio Romano commentarius*^[26], invoque le témoignage de médailles consulaires romaines.

L'évêque d'Anvers, Livin Torrentius, dont nous avons cité ailleurs la belle bibliothèque^[27], doit être mentionné ici à cause des connaissances numismatiques, dont il a fait preuve dans son commentaire sur Suétone.

Nous pouvons nommer aussi en passant deux auteurs qui ont écrit des livres sur un sujet qui se rattache à la science qui nous occupe. Le premier est le jésuite André Schottus, qui naquit à Anvers, en 1552, et mourut dans la même ville^[28]. Ce savant connu par un grand nombre d'écrits, publia entre autres des tableaux de la valeur des monnaies chez les Grecs et les Romains comparée à celle des monnaies belges et françaises de son époque^[29]. Les travaux de Bude-lius, d'Agricola et de Ciacconius lui avaient surtout servi de guides.

Déjà précédemment, en mettant au jour le texte de Sextus Aurelius Victor, qu'il avait retrouvé, il eut recours à la numismatique, pour joindre à son livre les portraits des empereurs romains.

[23] Voir une note que nous avons insérée dans le *Messenger des Sciences et des Arts* de 1835, t. I, p. 244.

[24] *Athenae Belgicae*, p. 564; *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 886; HOFMAN PEERLKAMP, *Mémoires de l'Académie de Bruxelles* 1820, p. 63.

[25] *De Vesta et Vestalibus syntagma*, Antv., 1609, pp. 5, 12, 32, 53, 56, etc.; *De Cruce*, Antv., 1594, pp. 93, 95, 111, etc.

[26] Gaudavi, Cornel Marius, 1617.

[27] *Bulletin du Bibliophile Belge*, t. II, p. 518; CHIFFLETH, *Series Chronologica imp. Romanorum*.

[28] FOPPENS, *Bibl. Belg.*, t. I, p. 58.

[29] *Tabulae rei nummariae Romanorum Grecorumque ad Belgicam, Gallicamque monetam revocatae etc.*, Antv. 1615, in-8°.

Pendant que Schottus traitait de la valeur des monnaies, un jurisconsulte liégeois, Jean de Chokier ^[30], s'occupait du même sujet. C'est en 1619 qu'a été imprimé le traité de ce dernier sur la valeur des monnaies des anciens, comparées à celles des modernes ^[31].

Un autre avocat de Liège, Van Vlierden, réunit dans un petit in-4°, les édits émanés dans sa principauté, sur le cours des monnaies, depuis 1477 jusqu'en 1623.

Le fécond et universel Erycius Puteanus s'est également occupé de la valeur des monnaies chez les Anciens.

Nous n'avons que peu de données sur les cabinets qui ont existé pendant le XVII^e siècle. Il est certain que si le XVI^e siècle avait vu fleurir chez nous les lettres et les sciences d'une manière si brillante, il n'en fut plus de même dans les temps subséquents. Les longues guerres civiles avaient épuisé le pays, la partie la plus vivace de la Nation avait été forcée à l'émigration et avait porté à l'étranger ses connaissances, ses talents ou ses richesses.

Le règne d'Albert et d'Isabelle avait cicatrisé des plaies et, sous eux, les arts jetèrent encore de l'éclat, mais le pays retomba sous la mauvaise administration de l'Espagne. Tout sentiment de nationalité fut étouffé ; à une vie pleine de sève et de mouvement succéda la plus profonde langueur. Le gouvernement se vantait d'avoir entretenu le bonheur et la paix là où il n'y avait que sommeil et léthargie.

Les Belges étaient détournés de l'étude de leur histoire, de leurs antiquités, en un mot de tout ce qui pouvait leur rappeler la gloire, et surtout l'esprit d'indépendance de leurs ancêtres.

Pendant le XVII^e siècle la numismatique ancienne, qui avait été cultivée avec tant de succès, fut négligée ; celle du moyen-âge resta inconnue, et la numismatique moderne offrait encore trop peu d'intérêt et d'éléments pour attirer l'attention.

Il nous manque des renseignements sur un numismate nommé De Smidt ou Smits d'Anvers, qui a vécu, pensons-nous, vers le milieu de ce siècle.

Parmi les savants de cette époque qui s'intéressèrent aux médailles, nous devons citer un homme qui a rendu de grands services à nos études historiques, Olivier de Wree ou Vredius. Il était né à Bruges, en 1596, et y mourut en 1652. Ce n'est pas seulement par la publication de la généalogie et des sceaux des comtes de Flandre, que Vredius se rendit utile à la science qui nous occupe, il forma lui-même un cabinet de médailles, dans lequel il recueillit les débris de celui de Marc Laurin, seigneur de Watervliet ^[32].

^[30] BEC-DE-LIÈVRE, Biographie Liégeoise, t. I. p. 455.

^[31] *Tractatus de re nummaria prisci aevi quae collata ad aestimationem monetae praesentis.* Leodii, Ch. Ouwerx, 1619, in-12.

^[32] On possède à la Bibliothèque royale de Bruxelles le catalogue manuscrit de la collection de Vredius, voir *Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale*, 4^e partie, p. 113, où il est décrit de la manière suivante : *Numismata consulum et imperatorum Rom., e reliquiis Laurinorum coacervata ab Olivario Vredio, J.C. Brugensi, quaeque hodie exstant in ejus bibliotheca*, anno 1648, in-f°. Ce catalogue n'est qu'une copie du manuscrit décrit dans le *Vaderlandsch Museum*, t. I, p. 260-266.

Nous ignorons ce que sont devenues les richesses scientifiques laissées par Vredius^[33].

Vers le milieu du xvii^e siècle la ville d'Anvers vit paraître successivement la plupart des publications archéologiques du savant Jean-Jacques Chifflet, médecin en chef du roi d'Espagne Philippe IV. C'est lui qui décrit les antiquités trouvées dans le tombeau de Childeric, découvert à Tournai, le 27 mai 1653, quand on creusait les fondements d'une nouvelle habitation pour le trésorier de St Brice. Les objets provenant de cette intéressante trouvaille furent offerts par le magistrat de Tournai, à l'archiduc Léopold, gouverneur-général de la Belgique. Après la mort de celui-ci ils passèrent dans le musée de Jean-Philippe de Schönborn, électeur de Mayence, qui les envoya en cadeau à Louis XIV.

Depuis lors ils furent conservés à Paris, mais aujourd'hui il n'y reste plus de tous les objets découverts dans le tombeau de Childeric, que la francisque ou hâche d'armes, la monture de l'épée, une boule de cristal, deux abeilles, une dent, cinq petits bijoux, dont on ignore l'usage, et une espèce d'agraffe en or. Le reste a disparu le 5 novembre 1831 quand des voleurs se sont introduits dans le Cabinet des Médailles^[34].

Jean-Jacques Chifflet était né à Besançon, en 1588.

Plusieurs autres membres de cette famille cultivèrent avec succès l'archéologie ou la numismatique. Nous pouvons citer Jean, fils de Jean-Jacques Chifflet, qui avait fait une partie de ses études sous Valère-André, et qui, en 1651, devint chanoine de la cathédrale de Tournai. Il laissa un commentaire sur l'ouvrage de Jean Macaire, chanoine d'Aire, en Artois, traitant des pierres gravées des Anciens.

Henri-Thomas Chifflet, autre fils de Jean-Jacques, est auteur d'une intéressante dissertation destinée à prouver la fausseté des médailles de bronze de l'empereur Othon^[35]. Elle a été imprimée à Anvers chez Balthazar Moretus, en 1656. L'auteur y fait preuve d'une vaste érudition et d'une sage critique.

Un autre Chifflet, que nous aurions pu citer en première ligne, puisqu'il est le plus ancien, est Claude, professeur de jurisprudence à l'université de Dôle, mais qui passa aussi une partie de sa vie en Belgique. Il mourut en 1580, à l'âge de 40 ans. On a de lui un ouvrage intitulé *De numismate antiquo*, qui parut pour la première fois à Louvain en 1628, et fut réimprimé à Anvers avec la dissertation de H. Th. Chifflet sur les Othons.

En 1645, il sortit des presses de Moretus, à Anvers, une édition complète des œuvres de Goltzius, qui jusqu'alors n'avaient pas été réunies. À cette édition, divisée en cinq volumes, ont été ajoutées des médailles de Tibère, recueillies par le chevalier Roccox, bourgmestre d'Anvers, et des portraits des

[33] *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, t. II, p. 585.

[34] Voyez sur la découverte du tombeau de Childeric, J.J. CHIFFLET, *Anastasis Childerici I, Francorum régis, etc.* Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. II, p. 657 ; MONTEAUCON, *Monuments de la monar. franç.*, t. I, p. 10, pl. 4 et 5 ; DOMERSAN, *Notice sur la Bibliothèque royale et sur le Cabinet des Médailles*, Paris 1856, p. 20.

[35] *Dissertatio de Othonibus aereis, auctore Henrico Thoma Chiffletio, Joannis Jacobi fi. Subiunctus est Claudii Chiffletii de antiquo numismate liber postumus*, in-4°.

empereurs romains, dessinés par Rubens. On y a joint en outre le commentaire de Ludovicus Nonnius sur les médailles grecques et sur celles de Jules César, d'Auguste et de Tibère, qui avait déjà paru à Anvers en 1620.

C'est Gaspar Gevartius qui fit une continuation à la vie des empereurs romains en donnant une notice sur les empereurs d'Allemagne jusqu'à Ferdinand III. Déjà précédemment Gevartius avait trouvé l'occasion de s'occuper de médailles, dans sa description de l'entrée triomphale dans la ville d'Anvers, en 1635, de ce même Ferdinand, alors simple archiduc, mais gouverneur-général des Pays-Bas^[36]. Malgré les additions nombreuses de cette édition, la collection des différents traités publiés par Goltzius lui-même, reste préférable, non seulement à cause de la supériorité des planches, mais encore parce que les nouveaux éditeurs ont élagué différentes choses qu'ils n'auraient pas dû supprimer. Van Hulthem, dont le témoignage en bibliographie est d'un grand poids, trouvait une différence immense entre les premières éditions et la seconde, et il s'estimait heureux d'être parvenu à se procurer un exemplaire de tous les traités tels qu'ils avaient été mis au jour par Goltzius lui-même.

L'édition des œuvres de Goltzius, qui porte le nom de Henri et Corneille Verdussen, et la date de 1708, nous paraît être la même que celle de Moretus 1645, avec des titres et quelques feuillets réimprimés ; les Verdussen en avaient acheté probablement le fonds de leur devancier.

Le goût de la numismatique ancienne avait trop diminué, à cette époque, pour que l'on puisse supposer qu'il ait paru deux éditions complètes des œuvres de notre grand antiquaire, à soixante ans d'intervalle ; car, comme l'a très bien observé l'évêque de Nelis, le désir de s'instruire s'était tout à fait ralenti, et dans l'intervalle d'un siècle entier, il s'en fallut peu qu'on ne vît s'éteindre entièrement le goût des lettres et de l'étude de l'histoire^[37].

Nous avons dit que l'émigration fit un tort considérable à notre pays. C'est surtout la Hollande qui hérita des gloires et des splendeurs de la Belgique.

Un auteur allemand qui, dans les premières années du XVIII^e siècle, a donné une notice sur les cabinets numismatiques les plus célèbres de l'Europe, cite avec éloge celui de Nicolas Heinsius, fils du Gantois Daniel Heinsius, célèbre professeur de l'université de Leyde. Mais il ne nomme aucun numismate belge^[38].

Nous devons faire ici une mention toute spéciale de Guillaume Paschal de Crassier, baron du Saint-Empire, né à Liège le 11 avril 1662 et mort, dans sa ville natale, le 28 novembre 1751^[39].

Dès sa plus tendre jeunesse il montra un goût prononcé pour les études historiques et archéologiques, et se forma une riche bibliothèque d'ouvrages, tant imprimés que manuscrits, et une précieuse collection d'antiquités, de sta-

^[36] *Pompa introitus Ferdinandi, etc.*, gr. in-f^o.

^[37] DE NELIS, *Belgicarum rerum prodromus*, éd. d'Anvers, 1790, p. 29.

^[38] *Das geöffnete Müntz-cabinet*, Hamburg, 1705, in-12, p. 180, où il est dit : *In Holland verdienet nicht geringen das Heinsianische Cabinet, zu Leiden, so Nicolaus Heinsius, des Danielis Sohn, auffgerichtet.*

^[39] GOETHALS, *Histoire des Lettres*, t. IV, p. 262 ; DELVENNE, *Biogr. des Pays-Bas*, t. I, p. 255 ; BEC-DE-LIÈVRE, *Biogr. Liég.*, t. II, p. 404.

tues, urnes, autels, camées, médailles, etc.

Les savants, ses contemporains, nous dépeignent le baron de Crassier comme un homme distingué par ses vastes connaissances. Le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, les *Délices du Pays de Liège*, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, parlent de la manière la plus flatteuse des richesses scientifiques qu'il avait recueillies.

Cet antiquaire publia lui-même la description de ses pierres antiques et de ses médailles^[40]. Parmi ces dernières on remarque, entre autres, 10 grecques et 174 romaines d'or, quelques sols et triens mérovingiens. Le reste se compose d'environ 2.300 grecques et romaines de différents métaux et modules.

Le baron de Crassier possédait également des monnaies du moyen-âge, du moins le père Bouille, dans son histoire de Liège^[41], publie deux pièces qu'il avait reçues de lui en communication. Mais ce qui prouve combien peu les savants de cette époque, et de Crassier lui-même, étaient versés dans la connaissance de notre numismatique nationale, c'est que le denier, que l'on attribue à Nithard, évêque de Liège (1038-1042), est de Hitolphe, archevêque de Cologne (1076-1079) ; les légendes l'indiquent clairement.

L'historien Dewez a encore partagé cette erreur, qui fut signalée plus tard par De Renesse^[42].

Le célèbre jurisconsulte De Louvrex, l'ami de De Crassier, recueillait aussi les livres, les antiquités et les médailles^[43].

Un notaire de Liège, Paschal Simonon, qui était en même temps géomètre et arpenteur, y publia successivement : 1° en 1751, un *Traité de la réduction des rentes* ; 2° en 1758, un *Traité historique et méthodique sur l'usage et la nature des anciennes monnaies d'or et d'argent* et 3° en 1765, un *Nouveau traité des rentes et des monnaies*.

Dans ces différentes ouvrages il ne s'agit pas seulement de la monnaie de Liège, mais encore de celle des autres pays. On y trouve une foule de renseignements curieux, tant sur le cours et la valeur des espèces, que sur leurs noms, depuis l'année 1225 jusqu'à l'époque à laquelle écrivait l'auteur.

Nous citerons ici en passant l'historien de Bruges, Custis, qui possédait une petite suite de médailles romaines et modernes, en bronze, mais elles offraient en général très peu d'intérêt. Les livres, les curiosités et les médailles délaissés par ce savant furent vendus publiquement à Bruges le 2 octobre 1752.

Van Loon, qui publia son bel ouvrage de 1723 à 1731, avait fait un voyage en Belgique, dans lequel il s'était procuré beaucoup de pièces intéressantes et de documents curieux, mais il ne mentionne nulle part des cabinets qui auraient mérité son attention. Van Mieris, qui mit son premier volume au jour en 1732, garde le même silence.

[40] *Series numismatum antiquorum, tam graecorum, quam romanorum, cum elencho gemmarum, statuarum, aliarumque id genus antiquitatum*. Augustae-Eburonum 1721, in-12 de 560 pages et un supplém. de 10.

[41] Dans une dissertation au commencement du 2^e volume.

[42] *Histoire du pays de Liège*, t. I, p. 40 ; DE RENESSE, *Histoire numismatique de Liège*, Introduction, p. XVII.

[43] *Voyage littéraire*, p. 282 ; DE REIFFENBERG, *Introduction à Ph. Mouskes*, p. XL.

Tout nous prouve que le goût de la numismatique était à cette époque, sinon complètement éteint, du moins fortement assoupi.

Vers le milieu du siècle dernier, Jean-Charles-Joseph Van Heurck, né à Anvers le 10 avril 1708, après avoir rempli successivement différentes charges dans sa ville natale, fut nommé en 1754 conseiller-assesseur de la Jointe des Monnaies. Investi de ces nouvelles fonctions, il entreprit une histoire monétaire de la Belgique, en adoptant pour modèle l'ouvrage de Leblanc sur les monnaies des rois de France. Il se proposait de faire graver les pièces, d'accompagner l'explication des légendes de remarques historiques, et enfin de constater d'une manière scrupuleuse et par des documents authentiques, le titre, le poids et la valeur des monnaies aux différentes époques.

Le travail de Van Heurck, quoiqu'inférieur sous bien des rapports à l'ouvrage analogue, qu'un autre Anversois, Denis Waterloos, avait entrepris au siècle précédent, présente encore un assez grand intérêt ^[44]. Le livre de Van Heurck est resté inédit, mais il en existe plusieurs copies, notamment à la Bibliothèque royale.

Ce numismate mourut à Anvers le 23 juillet 1766 ^[45], après avoir laissé en manuscrit d'autres travaux importants pour notre histoire nationale.

Un autre Belge, Jean Marci ou De Marci, né à Chasse-Pierre, dans le Luxembourg, s'adonna également à l'étude de la numismatique. Marci fut appelé à Vienne par l'impératrice Marie-Thérèse, pour y être précepteur de l'archiduc Maximilien. Après avoir terminé l'éducation du jeune prince, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Lutzmeritz, en Bohême, puis il fut attaché à la Bibliothèque impériale et devint conservateur-adjoint du Cabinet des Médailles.

Pendant qu'il travaillait sous Duval, au classement du médaillier impérial, il entretint une correspondance avec Van Heurck, pour indiquer à celui-ci quelles étaient les anciennes monnaies belges qui se trouvaient à Vienne. Il résulte de ses lettres qu'il y en avait très peu ; il est vrai que ce n'était que quelques années auparavant, en 1748, qu'il avait plu à Marie-Thérèse de former une collection.

Van Heurck fut chargé par l'abbé Marci d'acquérir pour le cabinet impérial, des médailles et monnaies belges. On y attachait d'autant plus d'importance que nos provinces appartenaient alors à l'Autriche. Le correspondant anversois répondit, qu'il se chargeait avec plaisir de cette commission, mais il ajoute : il n'y a malheureusement personne dans les Pays-Bas autrichiens, qui ait un cabinet ou une collection de nos anciennes monnaies. Cette lettre est de 1758. Il est probable cependant que, postérieurement à cette époque, Van Heurck aura été plus heureux dans ses recherches et qu'il sera parvenu à envoyer à Vienne plusieurs de nos monnaies.

^[44] Le manuscrit du traité de Waterloos a appartenu à la bibliothèque des frères Geelhand. Il porte le titre suivant : *Goude en zilvere penningen der hertogen en hertoginnen van Brabant, sedert den jaere 1288, enz. Ook die goude en zilvere penningen gemunt bij de graeven van Vlaenderen sedert 1334. Ende die oock van de graven van Holland sedert 1383, door Dionysius WATERLOOS, raed en generael muntmeester, te Brussel.*

^[45] *Revue de la Numismatique belge*, t. II, p. 54.

En effet, s'il y a un grand vide, pour ce qui concerne notre pays, dans le *Catalogue des Monnaies en or*, qui parut pour la première fois en 1756, il n'en est plus de même dans le supplément à cet ouvrage, qui fut mis au jour en 1769, c'est-à-dire quelques années après la correspondance entre Van Heurck et Marci.

Il est certain qu'une foule de pièces rares de notre pays, que nous voyons aujourd'hui dans les cabinets publics de Vienne, de Paris, de La Haye, ou dans des collections particulières en Angleterre et en Allemagne, ont été achetées en Belgique, à des époques qu'elles n'y étaient pas appréciées.

On sait combien il est difficile actuellement aux numismates belges de faire revenir celles qui ne nous sont pas enlevées pour toujours !

Dans le *Supplément au catalogue des Monnaies en or*, la Belgique et la Hollande sont amplement représentées. On y voit figurer un grand nombre de pièces qui, aujourd'hui encore, peuvent être considérées comme de grandes raretés. Nous y remarquons entre autres un florin d'or de Maximilien de Bergues, archevêque de Cambrai, un autre de Jean de Bavière, frappé à Liège, un ange de Jean de Heinsberg, des florins des évêques Erard de la Marck et Corneille de Berg, trois pièces d'or différentes de David de Bourgogne, évêque d'Utrecht, le grand réal de Maximilien pour la Hollande, l'obsidionale de Bruxelles 1579, la couronne de Philippe II pour la Flandre, l'écu d'or de Maximilien et Philippe le Beau, frappé à Anvers en 1490, des toisons de Philippe le Beau pour le Brabant et pour Namur, une autre toison frappée en Brabant, en 1515, pendant la minorité de Charles Quint, le grand mouton de Jean III de Brabant, le tiers du lion d'or de Philippe le Bon, comme comte de Flandre, le demi florin de Philippe le Beau, frappé à Gand, le florin au S^t Servais de Wenceslas et Jeanne, frappé à Maestricht, la couronne d'Albert, comte de Hainaut, l'ange dans la haie de son successeur, Guillaume, et plusieurs autres monnaies capitales.

Il est évident que le cabinet de Vienne n'a pu acquérir tant de pièces rares, en douze années de temps, sans avoir eu en Belgique un correspondant aussi intelligent que zélé. Cela n'a pu être que Van Heurck, ou plus tard, peut-être, l'abbé Marci lui-même.

Marci revint dans sa patrie en 1764, où par la protection du gouvernement, il fut successivement investi de différentes charges et bénéfices. Il mourut, à Bruxelles, le 15 septembre 1791.

Marci possédait une bibliothèque assez bien choisie. Il avait aussi formé une collection de médailles antiques. Elle fut vendue après sa mort. Le catalogue en a été publié sous le titre de *Description de la riche, rare, grande et belle collection de médailles antiques et modernes, tant en or et en argent qu'en bronze et en cuivre, faisant partie du cabinet de feu M. Marci, chanoine de l'église cathédrale de Leitmerits (sic !), en Bohême, ainsi que du chapitre de S^t Vincent, à Soignies, préposé de l'église collégiale de S^t Pierre, de Louvain, et chancelier de cette université, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*^[46].

^[46] Louvain, chez J.M. Van Overbeke, in-8° de 54 pages.

Ce catalogue contient 15 médailles d'or, 579 d'argent, 804 de bronze et cuivre ; en tout 1.575 numéros^[47].

Quand le jésuite Bertholet publia en 1741, son *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, non seulement les sceaux des anciens comtes et ducs de Luxembourg fixèrent son attention, mais encore leurs monnaies. Il a fait graver celles qu'il connaissait. Elles sont au nombre de neuf et figurent sur la planche XVI du tome 6.

Vers le même temps, le dominicain B. De Jonghe, écrivant en flamand, les annales de Gand, depuis 1566 jusqu'en 1585^[48] eut soin d'y insérer plusieurs des monnaies et jetons si curieux, frappés en Flandre pendant l'époque orageuse de Hembyse et de Ryhove.

Sous le règne de Marie-Thérèse et l'administration paternelle de l'archiduc Charles de Lorraine, grâce aux excellentes vues du comte de Cobenzl, il s'ouvrit en Belgique une ère nouvelle pour les lettres et les sciences. Les études furent réorganisées, l'Académie de Bruxelles fut instituée, l'attention fut attirée sur l'étude de notre histoire, de nos lois, de nos coutumes, de nos antiquités, etc.

Dès lors il ne manqua plus chez nous, ni de personnes prêtes à rechercher et à recueillir nos sources historiques, ni de savants disposés à les étudier et à les commenter. L'impulsion qui venait d'être donnée, devait nécessairement faire revivre la numismatique.

Le gouverneur des Pays-Bas autrichiens, le prince Charles-Alexandre de Lorraine, figure lui-même à la tête des numismates. Il possédait un magnifique médaillier.

Après sa mort, arrivée le 4 juillet 1780, sa collection fut divisée. On en choisit d'abord tout ce qui pouvait convenir au Cabinet de Vienne. L'abbé Ghesquière fut chargé de cette besogne. Il nous apprend lui-même qu'il ne s'agissait de rien moins que de classer dix-huit mille médailles antiques, d'en trier toutes celles qui manquaient à la collection impériale, et ensuite de donner, tant des unes que des autres, une description exacte. Ghesquière s'acquitta de cette tâche immense avec le plus grand honneur, à tel point que l'empereur Joseph II lui en témoigna sa satisfaction^[49].

Le reste du cabinet du prince Charles fut vendu à Bruxelles, en septembre 1781. Ces doubles formaient encore une importante collection. Il n'y avait pas moins de 7.500 grecques et romaines, parmi lesquelles un assez grand nombre de pièces d'or ou de têtes et revers rares, et environ 800 médailles modernes, en général assez remarquables.

[47] Nous empruntons ces détails à un intéressant article publié par M. DE JONGHE dans la *Revue numismatique belge*, t. II, p. 42. On peut voir aussi l'*Annuaire de l'Université catholique* de 1846, p. 284.

[48] *Gendsche geschiedenis ofte Kronyke van de beroerten en ketterije binnen ende ontrent de stad van Gend, sedert het jaer 1366 tot het jaer 1583*. Cet ouvrage a eu trois éditions, la première et la deuxième parurent respectivement en 1746 et 1752, l'une en un volume et l'autre en deux, chez la veuve de Pierre De Goesin et fils ; la troisième chez la veuve de Michel De Goesin, en 1781, également en deux volumes. Ce n'est que dans les deux dernières éditions qu'on trouve les monnaies.

[49] GHESQUIÈRE, *La vraie notion des dixmes*, Brux., Lemaire, 1785, in-8°, p. 187.

Ghesquière avait rédigé le catalogue avec beaucoup de soin ^[50]. Cette vente publique, au moment que le goût de la numismatique commençait à renaître chez nous, contribua puissamment à le développer. Plusieurs amateurs y trouvèrent une occasion, soit pour former des suites, soit pour compléter celles qu'ils possédaient déjà.

Une collection qui mérite une mention toute particulière et qui remonte à cette époque, est celle du comte d'Hane de Leeuwerghem, de Gand. Son cabinet jouissait déjà d'une certaine célébrité en 1775 ^[51].

La nouvelle direction, que les études avaient prise, produisit également une heureuse révolution dans la numismatique. Ce ne furent plus les médailles grecques et romaines, qui attirèrent seules l'attention, elle se porta aussi sur celles frappées en commémoration des événements les plus importants de notre histoire, ou en l'honneur de nos grands hommes, ou encore sur les monnaies frappées par nos anciens princes. En un mot la numismatique *nationale* se fit jour.

Le comte d'Hane, sans négliger absolument les pièces romaines, s'attacha surtout à recueillir les médailles et les monnaies de la Belgique. Non seulement il en appréciait toute l'importance pour les études historiques, mais il se faisait un plaisir de donner accès à son cabinet. Ghesquière parle de ce seigneur dans des termes très flatteurs. « Le comte de Leeuwerghem, domicilié à Gand, dit-il, sentant toute l'utilité d'une collection d'anciennes monnaies Belgique et étrangères, en a déjà rassemblé un très grand nombre ; mais il s'en faut de beaucoup que cette collection soit aujourd'hui portée au point auquel ce seigneur désire de la porter avec le temps. Bien éloigné d'être du nombre de ces hommes, qui par des intrigues parviennent à faire ôter aux curieux les monnaies anciennes, pour les jeter dans le creuset, ou les ensevelir pêle-mêle dans les ténèbres, ce seigneur se fait un plaisir de les ranger dans le meilleur ordre possible, et d'en donner inspection à tout curieux honnête ^[52]. »

Ceci se rapporte à l'année 1786. Quelques années après, l'académicien Gérard, qui venait de publier son mémoire sur les monnaies de Flandre, fut également dans le cas de s'adresser au comte de Leeuwerghem pour en obtenir quelques renseignements. Celui-ci lui répondit de la manière la plus obligeante ^[53].

La collection formée par le comte d'Hane de Leeuwerghem, est restée dans sa famille jusqu'en 1843, époque à laquelle elle a été vendue publiquement. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

^[50] Il a paru sous le titre de *Catalogus numismatum nummorumque tum veterum, tum recentiorum, omnis generis et moduli quos... collegit regius princeps ac dux Lotharingie Carolus Alexander, Austriaci Belgii supremus quondam gubernator*, Bruxellis, Lemaire, in-8° de 440 pages.

^[51] On le trouve déjà mentionné dans le *Gendsche Wegwyzer* de 1773, ainsi que dans ceux des années 1774, 1779, 1781, etc.

^[52] *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, 1786, p. 25.

^[53] Nous avons reproduit, dans notre première édition, la correspondance entre Gérard et le comte d'Hane.

Ghesquière nous a conservé, dans son *Mémoire*, le nom de quelques autres amateurs, ou du moins de personnes, qui lui communiquèrent des anciennes monnaies. C'étaient Neyt, chanoine prémontré et curé d'Astene, en Flandre, l'abbé Nolf, d'Ypres, Verbrugghen, bailli de Lede, au pays d'Alost, l'abbé Riga, président au collège de Houterlé, à Louvain, l'historien Verhoeven, l'académicien Du Rondeau, le sieur Rouweyser, négociant à Maestricht, l'abbé de St Pierre, à Gand, et le jurisconsulte Raepsaet.

On voit par là que le nombre des personnes, qui s'intéressaient à la numismatique, était assez considérable.

Plus tard nous dirons quelques mots de Raepsaet. Il existait anciennement des médailliers dans quelques-unes de nos abbayes et autres établissements monastiques. Il paraît même que celui d'Averbode a été conservé jusqu'aujourd'hui, du moins voici ce que nous lisons dans un article consacré à la description de cette abbaye, telle qu'elle existe actuellement : « Ajoutez à une bibliothèque composée de manuscrits, d'incunables, d'éditions précieuses, un médaillier où l'on voit des monnaies depuis les temps les plus reculés de la république romaine jusqu'à César, depuis César jusqu'à Dioclétien, depuis Dioclétien jusqu'à nous, et le tout dans un état de conservation remarquable ^[54]. »

Le 6 mars 1786 on vendit à Liège la collection des curiosités recueillies par le chanoine tréfoncier de Saroléa, seigneur du ban de Cheratte, etc. Ce cabinet qui consistait en pierres précieuses, bijoux, émaux, porcelaines, tableaux, etc. renfermait aussi 214 lots de médailles, dont 56 en or ; le reste en argent et bronze ^[55].

Contrairement à la plupart des amateurs, qui avaient précédé Saloréa, ce chanoine s'était surtout attaché à recueillir des médailles et monnaies modernes. Celles relatives au pays de Liège y sont en assez grand nombre. Malheureusement la rédaction du catalogue laisse beaucoup à désirer ; il en résulte que souvent il devient difficile de reconnaître les pièces. En outre, plusieurs médailles ou monnaies, décrites d'une manière imparfaite, ont été réunies en un seul lot.

L'échevin de Gand, Jean-Baptiste du Bois, possédait aussi quelques médailles, mais en trop petit nombre pour mériter le nom de collection. Elles furent vendues en cette ville, le 21 septembre 1776, avec ses livres, estampes et tableaux ^[56].

Il est temps maintenant de nous occuper des savants qui s'adonnèrent à l'étude de la numismatique et qui, par leurs publications, expliquèrent des points difficiles ou inconnus de cette science, et contribuèrent ainsi à en répandre le goût.

En tête de ceux-ci nous devons nommer Ghesquière, qui a rendu des services éminents à la science des médailles en général, et spécialement à l'histoire monétaire des Pays-Bas.

^[54] *Nouvelle Revue de Bruxelles*, t. III, année 1845.

^[55] *Catalogue des effets précieux de feu M. D. Saroléa, seigneur du ban de Cheratte, Barxhon, St Rémi, Fexhe et Streele, chanoine-tréfoncier de la très illustre église cathédrale de Liège*, Liège, Lemarié, 1785, in-4° de 91 pages.

^[56] *Catalogue de livres, estampes, tableaux et médailles, délaissés par feu M. J.-B. Du Bois*, Gand, P. De Goesin, in-8° de 66 pages.

Ghesquière naquit à Courtrai en 1756 ; très jeune il entra chez les jésuites et il fut chargé de la continuation des *Acta Sanctorum*. Après la suppression de son ordre, en 1775, Ghesquière n'en continua pas moins à se livrer avec ardeur aux études, et il fut un des membres les plus érudits et les plus zélés de l'Académie de Bruxelles.

Il est connu par plusieurs publications qui toutes témoignent de ses vastes connaissances, mais la numismatique surtout lui a de grandes obligations. Nous avons dit, que c'est lui qui fut chargé de rédiger le catalogue du prince Charles de Lorraine, et qu'il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup de talent.

Ghesquière avait débuté dans sa carrière par une *Dissertation sur différents genres de médailles antiques, ou examen critique des nouvelles recherches de M. Poinsinet de Sivry*. Ce livre parut en 1779. Il y réfute victorieusement différents points qui avaient été avancés assez à la légère par cet écrivain français.

Il entreprit bientôt un ouvrage plus important et qui devait embrasser l'ensemble de notre histoire monétaire. Tout le monde connaît son *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, qu'il publia à Bruxelles, en 1786.

Il résulte des prolégomènes de ce livre que Ghesquière avait l'intention de s'occuper, dans six traités différents, non seulement des monnaies frappées en Belgique, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1700, mais encore des pièces étrangères qui y avaient eu cours pendant la même période.

Ghesquière n'exécuta qu'une première partie de son projet, notamment celle relative aux monnaies frappées en Belgique antérieurement à l'année 1450.

Il est certain que l'apparition de son livre a fait faire un pas immense à la numismatique. Personne avant lui n'avait fait des recherches, ni sur l'époque à laquelle on a commencé à battre monnaie en Belgique, ni sur nos différents ateliers monétaires, ni enfin sur le type ou la valeur des pièces. Ghesquière avait pour ainsi dire tout à créer^[57].

Bien que la science ait fait de grands progrès depuis lors, le livre de Ghesquière est encore consulté avec fruit, et tout le monde conviendra, que si les matériaux nécessaires lui manquèrent souvent, il avait du moins les connaissances nécessaires pour entreprendre un travail de ce genre, et pour faire comprendre l'utilité qui peut résulter d'une étude approfondie de la numismatique au point de vue de notre histoire nationale.

Ghesquière ne s'était pas borné à décrire les médailles et les monnaies, il en avait formé lui-même une belle collection. Ses suites composées de grecques et romaines, de monnaies du moyen-âge et de médailles modernes, ne comprenaient pas moins de 5.455 numéros. Le tout fut vendu publiquement à Gand, le 6 juillet 1812.

L'imprimeur P.F. De Goesin-Verhaeghe en avait rédigé le catalogue avec assez de soin^[58]. Par une circonstance heureuse pour le cabinet qui fait l'objet

[57] Les ouvrages de Waterloos et Van Heurck étant restés inédits, ne peuvent pas entrer en ligne de compte. Ghesquière, pensons-nous, ne les a pas connus.

[58] *Catalogue d'une collection choisie de médailles antiques, grecques et romaines en or, en argent et en bronze, de plusieurs modules, et d'une collection de médailles et monnaies*

de cette notice, Van Hulthem, comme nous le verrons plus loin, acquit à cette vente un grand nombre des pièces les plus importantes.

Après Ghesquière, nous avons à nommer le chanoine A. Heylen, religieux et archiviste à l'abbaye de Tongerlo. L'Académie royale de Bruxelles avait mis en 1785 au concours, pour 1787, la question suivante :

« Indiquer les villes ou autres lieux des Pays-Bas, dans lesquels les souverains respectifs ont fait frapper des monnaies durant les XIV^e et XV^e siècles ; et surtout indiquer, d'après les ordonnances émanées dans ces deux siècles, ou à défaut de celles-ci d'après d'autres documents dignes de foi, le nom, le titre de l'or et de l'argent, le poids et l'évaluation de ces monnaies, en monnaie belge ou française de nos jours ; faire connaître enfin les passages des historiens et des documents contemporains ou presque contemporains, qui font mention de ces anciennes monnaies belgiques »

Le mémoire que Heylen fit en réponse à cette question et qui fut couronné par l'Académie, parut en 1787. Il est écrit en langue flamande.

L'auteur y prouve que, non seulement il était profondément versé dans la matière qu'il traite, mais encore qu'il avait une connaissance très étendue de notre histoire et de nos antiquités.

Il avait peut-être moins étudié les types de nos anciennes monnaies, que l'abbé Ghesquière, mais il avait fait plus de recherches que lui, sur tout ce qui a rapport à l'aloi et à la valeur des pièces. Heylen a donné des renseignements détaillés sur la fabrication, l'émission et l'évaluation de nos monnaies.

L'auteur avoue qu'il s'était beaucoup servi des notes que lui avait communiquées l'académicien Gérard. C'est là un autre numismate dont nous avons à nous occuper.

Georges-Joseph Gérard naquit à Bruxelles, le 2 avril 1734, et mourut dans la même ville le 4 juin 1814^[59].

Lors de la création de l'Académie de Bruxelles, il en fut nommé secrétaire. Plus tard d'autres fonctions, auxquelles il fut appelé, l'empêchèrent de conserver ce poste honorable et il le céda à Des Roches. Gérard n'en continua pas moins à prendre à cœur les intérêts de cette société naissante.

Gérard qui avait beaucoup travaillé dans nos différents dépôts d'archives y avait annoté tout ce qu'il avait rencontré de plus intéressant sur la fabrication et l'évaluation des espèces.

Quand Lesbroussart donna, en 1789, une nouvelle édition des *Annales de Flandre*, par d'Oudegherst, Gérard lui communiqua des particularités fort curieuses relativement aux monnaies de l'ancien comté de Flandre^[60].

Ce savant, qui avait soigneusement compulsé nos anciennes chartes et ordonnances, n'a mis en œuvre qu'une partie de ces annotations dans ses

modernes des trois métaux ... délaissées par feu M. l'abbé Ghesquière. Le tout rédigé par P.F. De Goesin-Verhaeghe, Gand, in-8° de VII et de 320 pages.

^[59] On peut voir la notice de VOISIN sur Gérard, insérée dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Bruxelles*, année 1856, p. 88.

^[60] Ces renseignements ont été imprimés en note aux pages 185 à 188 du tome 1^{er} de l'édition d'Oudegherst.

Recherches sur les monnaies frappées dans les provinces des Pays-Bas, au nom et armes des ducs de la maison de Bourgogne, comtes de Flandre. Cette notice fut lue à la séance de l'Académie du 4 décembre 1786 et a été insérée dans le tome v des Mémoires. Ce volume étant devenu très rare, et ne se trouvant qu'entre les mains de très peu de personnes, nous avons reproduit cette petite dissertation dans le *Messenger des sciences et des arts*, année 1838, vol. VI.

Gérard se proposait de revenir encore sur le même sujet et de produire quelque chose de plus complet sur notre histoire monétaire. Il résulte de sa correspondance avec le comte d'Hane, de Gand, en 1798, qu'il s'en occupait encore très activement alors.

C'est probablement par suite des circonstances peu favorables dans lesquelles s'est trouvée la Belgique, et des guerres incessantes sous l'Empire, qu'il n'a pas livré à l'impression les deux ouvrages suivants, qui se conservent en manuscrit, avec les autres écrits de l'auteur, à la Bibliothèque royale de La Haye :

1. *Recherches sur les monnaies frappées en Flandre, depuis l'année 1095 jusqu'en 1603, contenant leur poids, aloi, etc., tirées des anciennes ordonnances, diplômes et comptes des maîtres des monnaies.*

2. *Recherches ou notices, par ordre chronologique, des monnaies frappées dans les Pays-Bas, depuis 1056 à 1792, contenant leurs poids, etc., tirées des ordonnances, etc., ci-dessus.*

Les publications de Ghesquière, de Heylen et de Gérard avaient fait faire de grands progrès à l'étude de la numismatique et contribué puissamment à répandre le goût de cette science. Aussi le nombre des cabinets qui furent formés vers la fin du siècle dernier, est-il très considérable ; mais comme la plupart de ceux-ci n'ont été dispersés que de nos jours, nous en parlerons plus tard.

Malheureusement la révolution brabançonne d'abord, et ensuite notre incorporation à la France, arrêtaient le mouvement scientifique qui s'était développé dans ces dernières années.

Parmi les amateurs de cette époque, dont nous pouvons dire ici quelques mots en passant, il faut compter d'abord le secrétaire de l'Académie d'Anvers, Jacques Van de Sanden, connu par son poème flamand sur *Les Statues de neige* ; sa collection peu considérable fut vendue à Anvers le 1^{er} brumaire an VIII (23 octobre 1799) ^[61] ; ensuite J.-B. Van Parys, chanoine de l'église collégiale de la même ville, dont le cabinet plus important fut mis aux enchères le 28 mai 1801 ^[62] ; enfin F.-C. De Roovere, prêtre et ancien recteur de l'église du Sablon, à Bruxelles, dont la collection fut vendue, dans la même ville, le 13 septembre 1804. Ses suites se composaient de romaines et de médailles modernes dans les trois métaux. Parmi ces dernières, celles des Pays-Bas sont assez nombreuses ; on y remarque quelques raretés. Le catalogue de De Roovere a environ 1.800

^[61] *Catalogue van copere, zilvere ende goude antique romynsche, voorts moderne eer- ende gedenkpenningen, mitsgaders eene verzameling van boeken*, Ant., C.-H. de Vos, in-12 de 27 pages.

^[62] *Catalogue d'une très belle et riche collection de médailles en or et en argent, comme aussi d'une grande quantité de pierres précieuses*, Anvers, C.J. Bincken, in-8° de 57 pages.

numéros ^[63].

La réunion de la Belgique à la France étouffa chez nous le sentiment de nationalité et porta un coup fatal à tout ce qui avait trait à l'étude de notre histoire et de nos antiquités. Peu de personnes furent d'ailleurs disposées, pendant ces temps si agités, à s'occuper d'études qui demandent la tranquillité et la paix.

Le goût des médailles conserva cependant chez nous un digne représentant dans le chanoine De Bast, qui naquit à Gand le 26 octobre 1753 et mourut dans sa ville natale le 11 avril 1825.

Dans la dernière moitié du XVIII^e siècle, l'étude de la numismatique avait pris une direction toute nationale, c'étaient les monuments monétaires de nos anciens ducs de Brabant ou comtes de Flandre et nos médailles, qui éveillaient l'attention ; du temps de l'Empire, des souvenirs de ce genre paraissaient trop petits et rappelaient d'ailleurs le règne de cette féodalité, à laquelle la Révolution française avait fait une guerre si rude.

Sous un empereur qui se regardait comme l'héritier des Césars, tout se modela sur les Romains. L'influence de l'Antiquité sur les arts, les lettres et jusque sur les modes, se fit sentir partout.

Ce fut donc aussi la numismatique romaine qui fut en honneur. C'est surtout à celle-ci que De Bast s'appliqua.

Ce savant publia, en 1804, la première édition de son *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre proprement dite*. Cet ouvrage, qui était le fruit de longues et d'intéressantes recherches, mais dans lequel l'auteur ne fait pas toujours preuve d'une critique assez judicieuse, parut de nouveau, considérablement augmenté, en 1808.

De Bast y ajouta encore deux suppléments, l'un en 1809 et l'autre en 1813.

Tout en traitant de préférence la numismatique ancienne, il la rattacha à l'histoire de notre pays en signalant les localités où les médailles avaient été trouvées, et il ne négligea pas absolument la numismatique belge, car il trouva l'occasion de décrire par-ci par-là, dans ses différents ouvrages, quelques anciennes monnaies de la Flandre.

Le cabinet de cet antiquaire a été acquis par le gouvernement des Pays-Bas. Une partie en a été jointe à celui de La Haye, le reste a servi à former le premier noyau du médaillier de l'université de Gand.

Un autre Belge contemporain et compatriote de De Bast, Pierre Van Damme, établi comme libraire à Amsterdam, y avait réuni une collection de médailles antiques qui jouissait d'une grande célébrité. Il y avait joint une superbe bibliothèque d'ouvrages relatifs à la numismatique.

Van Damme mourut à Amsterdam le 13 janvier 1806, à l'âge de 78 ans. C'est M. le baron van Westreenen van Tiellandt qui se chargea d'inventorier la succession scientifique de notre antiquaire. Le tout fut vendu publiquement à La Haye, en 1808. Le catalogue rédigé avec beaucoup de soin forme deux volumes in-8°.

^[63] *Catalogue du cabinet de médailles, tant anciennes que modernes, délaissées par feu F.-C. De Roovere, etc.*, Bruxelles, A. Collaer, in-8° de 115 pages.

Van Damme avait reçu les diplômes de plusieurs sociétés savantes ; il avait été nommé directeur de la Société de Zélande et membre de celles de Gottinque et de Saxe. En 1787, il avait laissé dessiner par Pothoven, puis graver par Bogerts 176 planches de médailles grecques, comprenant la numismatique des rois. C'est encore une des plus belles publications qui existent sur les médailles des rois de Macédoine, de Syrie, d'Égypte, etc.

La réunion de la Belgique à la Hollande fut un événement heureux pour les lettres, les sciences et les arts. La réorganisation du haut enseignement et de l'Académie de Bruxelles exercèrent une influence salutaire ; le gouvernement d'ailleurs se fit un devoir d'encourager les études sérieuses et notamment celles relatives à l'histoire de la patrie. Il fallut cependant du temps avant que le pays sortit de la torpeur où l'avait plongé la perte de son indépendance.

La numismatique, comme toutes les autres sciences, finit par compter quelques adeptes.

Jusqu'ici la Belgique n'avait pas encore de cabinet, dont l'entrée fut ouverte au public. Lors de la fondation de l'université de Gand, en 1817, il fut décidé que cet établissement serait doté de toutes les collections, qui peuvent contribuer à développer l'instruction et venir en aide au haut enseignement. On y créa donc un médaillier. Grâce aux accroissements qu'il a reçus depuis, ce cabinet renferme aujourd'hui des suites riches, nombreuses, et dignes de fixer l'attention, non seulement en romaines, mais en médailles et monnaies du pays. C'est encore jusqu'à présent, en fait de collections publiques, une des plus importantes de la Belgique ; malheureusement les derniers administrateurs-inspecteurs de l'Université (MM. Roulez et De Kemmeter) l'ont rendue inaccessible au public.

Dans les dernières années du royaume des Pays-Bas, la ville de Bruxelles chargea notre habile graveur, M. Braemt, de former un cabinet. Malgré les événements de 1830, cette collection prit en peu de temps, par le zèle du directeur, une extension assez considérable. La vente du comte de Renesse et quelques autres furent d'excellentes occasions qu'on ne laissa pas échapper.

Ce médaillier, dans lequel il y avait déjà des pièces rares et intéressantes, dans les différents genres, a été cédé en 1842, avec la bibliothèque et autres cabinets, par la ville de Bruxelles, au gouvernement, après que M. Lelewel en eut dressé un inventaire détaillé et raisonné. Il est aujourd'hui fondu dans celui que forme l'État et dont M. le baron de Reiffenberg fut le premier conservateur.

Ce savant, qui dirigeait si habilement notre Bibliothèque royale, n'épargna rien pour rendre cette partie si intéressante du dépôt qui lui est confié digne d'attirer l'attention, à l'égal des départements des manuscrits et des imprimés, qui jouissent d'une réputation européenne ; il ne négligea rien surtout pour acquérir les ouvrages relatifs à la numismatique. Plus tard, le Cabinet des Médailles fut confié à M. Piot ; et maintenant il forme une des sections de la Bibliothèque royale. L'acquisition de la collection Geelhand a donné au cabinet de Bruxelles une importance réelle ; cependant constatons que pour bien des séries, il reste au-dessous de certaines collections particulières. Ce n'est que dans les dernières années, grâce à M. Picqué, le conservateur actuel du cabinet, que l'on a songé à acquérir un certain nombre de médailles grecques. On peut dire que jusqu'ici le cabinet est complètement déshérité pour la numismatique

romaine. C'est une fâcheuse lacune, regrettée surtout par les artistes et les curieux, qui viennent au Cabinet des Médailles chercher des spécimens de l'art à toutes les époques.

Nous devons rendre hommage aux efforts déployés par M. le bibliothécaire Alvin et par M. Picqué pour mettre le cabinet de Bruxelles à la hauteur des cabinets des autres capitales ; mais malheureusement leur zèle vient souvent échouer contre l'indifférence des hommes d'État ; et, aujourd'hui surtout que la concurrence passionnée des amateurs a si fortement élevé la valeur vénale des médailles, on peut dire que la subvention annuelle allouée au musée numismatique n'est nullement en rapport avec les généreux subsides qu'on accorde pour la géologie, la botanique, la zoologie, etc.

Mais revenons à ce qui a été fait pour la numismatique sous le royaume des Pays-Bas.

Nous n'avons pas de données sur les médailles et les camées recueillis par le chevalier Lupus, à Bruxelles, et qui furent achetés par le gouvernement et transportés à La Haye, vers 1822^[64]. Déjà précédemment on avait également acquis, pour la même destination, la belle suite d'écus (*thalers, daelders*) de différents pays, formée par le curé Stiels, de Maastricht.

La deuxième classe de l'Institut royal des Pays-Bas établie à Amsterdam, entreprit vers 1820, la continuation du grand ouvrage de Van Loon. À cet effet elle fit un appel à tous les amateurs du royaume, afin de pouvoir rendre sa publication aussi complète que possible.

Dans le premier cahier de ce supplément, qui vit le jour en 1821, on se plaint amèrement de n'avoir trouvé aucun collaborateur dans les provinces méridionales, tandis que dans les provinces septentrionales presque tous les numismates s'étaient empressés d'envoyer des renseignements et des matériaux.

Bien qu'avant 1820, le goût de la numismatique se fût encore peu développé en Belgique, nous croyons cependant pouvoir assurer que si personne ne répondit à ce premier appel, c'est à cause du peu de publicité qu'eut d'abord chez nous l'entreprise dont l'Institut allait s'occuper ; car à peine la première livraison eut-elle paru, que MM. Geelhand, d'Anvers, et Raepsaet, membre lui-même de l'Institut, firent à cette société des communications importantes.

Dans l'introduction au deuxième cahier, il leur en est rendu un témoignage public de gratitude.

C'est apparemment en réponse à l'appel de l'Institut que Raepsaet rédigea sa *Description de médailles et jetons relatifs à l'histoire Belgique, frappés pendant le XVIII^e siècle, dans les Pays-Bas autrichiens*. Ce petit mémoire est daté du 28 octobre 1822 ; il a été publié dans le *Messenger des sciences et des arts* de 1836.

Vers 1820, Livin De Bast, neveu du chanoine, conçut le projet de publier toutes les médailles frappées pendant le règne du roi Guillaume. Graveur lui-même de son état, il confia à un de ses élèves, Josse Moreels, le soin d'exécuter les planches qui devaient figurer dans cet ouvrage. Moreels en avait déjà gravé trois à l'eau-forte, sur lesquelles figuraient quatorze médailles, et M. Onghena

^[64] DE JONGHE, *Premier supplément à la notice sur le cabinet des médailles et pierres gravées de Sa Majesté le roi des Pays-Bas*, La Haye, 1823, p. 3.

avait préparé les dessins de quelques autres ; mais De Bast ne donna pas de suite au plan qu'il avait formé et l'entreprise en resta là.

De Bast ^[65] a été, comme on sait, jusqu'à l'époque de sa mort, en 1832, le directeur du *Messenger des sciences et des arts*. Dans cette revue, il y a quelques articles qui nous intéressent. Ce sont d'abord ceux qui traitent des antiquités gauloises et romaines déterrées au Pays de Waes dans lesquels on décrit un grand nombre de médailles romaines qui y ont été trouvées ^[66]. Mais ces différentes notices avaient paru antérieurement dans l'ouvrage flamand de M. Vanden Bogaerde, sur le Pays de Waes ^[67]. C'est le conseiller Le Bègue, pensons-nous, qui les a traduites en français pour le *Messenger*. En outre, M. le docteur D.J. Vander Meersch, d'Audenarde, a inséré dans ce même recueil une description de la monnaie obsidionale frappée dans cette ville, pendant le siège qu'elle soutint en 1582, contre le prince de Parme. Cet article est le fruit de consciencieuses recherches ^[68].

L'Académie de Bruxelles elle-même prouva aussi qu'elle attachait une grande importance à la connaissance approfondie de notre histoire monétaire. Dans la séance du 8 mai 1827, elle mit au concours, pour l'année 1829, la question suivante : *Quelles ont été les espèces d'or et d'argent, ayant cours légal aux Pays-Bas, depuis le commencement du XVI^e siècle, jusqu'au règne d'Albert et Isabelle inclusivement ; leurs valeurs nominales primitives ; leurs titres et leurs poids ; les variations qu'elles ont éprouvées, les actes législatifs et règlements relatifs à la matière et les villes et places où l'on battait monnaie ?* On voit que l'on demandait en quelque sorte une continuation à l'ouvrage de Heylen.

Ce fut M. D. Groebe, sous-bibliothécaire de l'Institut, à Amsterdam, qui répondit à la question. Son mémoire, écrit en hollandais, n'a paru qu'en 1835, par suite des événements politiques. L'auteur avait très bien étudié la question, et son travail mérite de figurer à côté des meilleurs en ce genre.

Plus haut, en parlant des nombreuses collections qui ont été formées vers la fin du siècle dernier, nous avons dit que plusieurs d'entre elles, ne furent dispersées que de nos jours.

Les richesses numismatiques recueillies par quatre amateurs, tous d'Anvers, notamment MM. Geelhand, père, Vande Werve, G.P.J. de Neuf de Burght et le baron du Bois de Vroylande et de Nevele, méritent une mention toute particulière.

La collection de M. Geelhand, passant à ses fils, reçut entre les mains de ces numismates éclairés, tant d'accroissements et tant d'améliorations, que nous pouvons la mettre au premier rang parmi celles qui furent formées, tant en Belgique qu'en Hollande, principalement pour les médailles relatives aux Pays-Bas.

^[65] On peut voir sur L. De Bast, l'article de VOISIN dans le *Messenger des sciences et des arts* de 1833, p. 89 ; mais il n'y est pas fait mention de l'entreprise dont nous parlons.

^[66] Voir les volumes IV et V du *Messenger des sciences et des arts*, années 1826 et 1827-1828.

^[67] A.J. VANDEN BOGAERDE, *Het distrikt St-Nicolaas, beschouwd met betrekking tot desselfs natuur-, staat- en geschiedkunde*, t. II.

^[68] T. IV, de 1826, p. 549-562. Il fut reproduit plus tard dans la *Revue de la numismatique belge*, t. V (1850).

Jacques-Joseph Vande Werve laissa par testament son cabinet, au prix de la valeur intrinsèque, à son ami le comte de Renesse-Breidbach, qui lui-même, au bout de quatre jours, le suivit dans la tombe. Vande Werve mourut à Anvers, le 22 avril 1833, à l'âge de 80 ans. Les deux autres collections eurent le sort réservé à presque toutes celles qui ont été formées par des particuliers, celui d'être vendues et dispersées après avoir coûté des peines et des sacrifices infinis.

Le baron du Bois avait réuni des suites magnifiques de médailles belges de toutes les époques, de médailles de la Révolution française et du règne de Napoléon. À cela se joignaient quelques autres séries moins importantes et un assez grand nombre de monnaies d'argent de différents pays, mais en général d'une date assez récente.

Cet amateur avait continué à acheter pendant les premières années de ce siècle.

La collection de Du Bois, qui comprenait en tout 3.535 numéros, a été vendue publiquement à Anvers, en novembre 1828, et a produit environ 34.000 fr.

C'est par la rédaction du catalogue que nous avons débuté dans la carrière numismatique.

Le cabinet de de Neuf de Burght, beaucoup moins considérable, se composait de médailles et monnaies des Pays-Bas d'un très bon choix. Il a été exposé aux enchères publiques, en 1836. Le catalogue rédigé par M. A. Kreglinger, comprend 1.510 numéros et a produit 9.741,40 fr.

Le comte de Renesse-Breidbach, que nous venons de citer plus haut, fut un des numismates les plus zélés de cette époque. Il avait hérité de deux de ses parents, et notamment de l'électeur de Trèves, son oncle, des cabinets d'antiquités, de médailles, de gravures, d'objets d'histoire naturelle et de curiosités.

Ces richesses étaient conservées, en partie dans son hôtel à Trèves, et en partie dans son château de 's Heeren-Elderen, non loin de Tongres.

De Renesse avait considérablement augmenté les différentes collections qui lui avaient été léguées, et, désireux de faire part au public de leur importance, il entreprit lui-même la rédaction des catalogues qu'il se proposait de faire imprimer. Il débuta par un aperçu sommaire de tout ce qu'il possédait ^[69].

De Renesse a publié en outre, en 1831, une *Histoire numismatique de l'évêché de Liège, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réunion de ce pays à la République française*, en deux volumes, l'un de texte et l'autre de planches.

Ce livre ne mérite pas le nom d'*Histoire numismatique*, que l'auteur lui a donné ; cependant M. Henaux l'a jugé trop sévèrement ^[70]. Ce n'est à la vérité qu'un catalogue descriptif, accompagné de planches ; encore y a-t-il de nombreuses erreurs, tant dans l'attribution des pièces que dans l'explication des légendes ^[71]. Mais malgré cela, son apparition a fait faire un grand pas à la numismatique pour ainsi dire complètement inconnue d'une de nos provinces.

^[69] *Description abrégée du cabinet de médailles antiques et modernes, tableaux, gravures, etc.* Bruxelles, 1831, in-8°.

^[70] Dans son *Essai sur l'histoire monétaire du pays de Liège*, inséré dans le *Messenger des sciences historiques* de 1844.

^[71] M. Lelewel en a rectifié un bon nombre.

De Renesse a réuni une foule de matériaux qui étaient épars. L'essai sur l'histoire monétaire de l'évêché et principauté de Liège, qui précède l'ouvrage, est assez faible et a perdu tout mérite depuis que M. Henaux et d'autres ont traité le même sujet.

De Renesse mourut à son château de 's Heeren-Elderen, le 26 avril 1833^[72].

Il nous reste à entrer dans quelques détails relativement à son cabinet numismatique. Certes il avait réuni la plus grande collection qu'un amateur ait jamais formée en Belgique. Dans la préface des *Amusements*, on l'évalue à 30.000 pièces ; lui-même la portait à 52.568, mais dans le catalogue, on a réduit le tout à 37.506 numéros. C'est encore immense.

De Renesse avait rédigé lui-même l'inventaire de ses médailles, ainsi que de ses autres objets, car comme il le disait, lorsqu'un homme a sacrifié la plus grande et la plus belle partie de sa vie à un travail scientifique consciencieusement élaboré, lorsque surtout tous ses soins et toutes ses veilles n'ont eu pour but que de réunir une collection d'objets archéologiques et de documents historiques curieux et importants, le désir le plus naturel qu'il ressent, quand il est parvenu à former un tout homogène, est de voir ses travaux et ses recherches appréciés par les connaisseurs. Tel était son but en décrivant lui-même ses richesses^[73].

Il recueillait malheureusement tous les genres. Médailles grecques et romaines, anciennes et modernes, nationales et étrangères, or, argent et cuivre, tout entrait dans son cadre ; on comprend dès lors combien une telle collection, malgré son chiffre, doit présenter de lacunes. Ensuite de Renesse n'était pas assez difficile dans le choix des exemplaires, le bon et le mauvais, l'authentique et le contrefait, le bien conservé et le fruste, tout était également admis. Il en résulte que son cabinet renfermait un nombre considérable de pièces qui servaient plutôt à déprécier le reste qu'à le rendre plus complet.

De Renesse avait hérité de son oncle. Cela nous explique pourquoi certaines parties de sa collection présentent un riche et bel ensemble, tandis que d'autres offrent des lacunes inexplicables. On devine que la série des médailles papales, celles des évêques de Trèves, de Cologne, de Mayence et des princes ecclésiastiques en général, provenaient du médaillier de l'électeur de Trèves.

Cependant, il y a d'autres parties dont la formation appartient sans doute à de Renesse lui-même, et qui présentent également des suites remarquables. Telles sont les monnaies des évêques de Liège, des ducs de Brabant, des ducs de Luxembourg, et en un mot, tout ce qui concerne le moyen-âge des Pays-Bas.

La collection de De Renesse ne produisit-qu'environ 60.000 fr., somme bien inférieure à celle qu'elle vaudrait actuellement. Il est vrai qu'à l'époque de cette vente le goût pour la numismatique, et surtout pour celle du moyen-âge, était loin d'être aussi répandu qu'il l'est aujourd'hui.

[72] BEC-DE-LIÈVRE, *Biographie Liégeoise*, t. II, p. 719.

[73] La vente des différentes collections de De Renesse a eu lieu à Anvers en 1835. Le catalogue de son cabinet de médailles a paru sous le titre de : *Amusements numismatiques, ouvrage posthume de M. le comte C.-W. DE RENESSE-BREIDBACH, publié par son fils*, 3 vol. in-8°.

C'est à la dispersion de la collection de De Renesse que l'on peut attribuer en partie l'attention toute particulière que l'on a faite chez nous à nos anciens monuments monétaires. Cette vente révéla l'existence d'une foule de pièces tout à fait inconnues jusqu'alors et fournit à un grand nombre de personnes l'occasion de commencer des suites.

Une autre circonstance qui a puissamment contribué à dissiper les ténèbres qui entouraient encore la numismatique du moyen-âge de tous les pays en général, et du nôtre en particulier, c'est le séjour parmi nous du savant professeur de l'université de Wilna et la publication de ses ouvrages en Belgique.

Lelewel rendit un immense service à la science par la publication de la *Numismatique du moyen-âge, considérée sous le rapport du type*. L'apparition de cet ouvrage fut un véritable événement.

Ce que Mabillon a fait anciennement pour la diplomatique, ce que M. de Caumont a entrepris de nos jours pour l'architecture, le savant polonais l'a exécuté pour la numismatique, et cela d'une manière non moins heureuse que les initiateurs que nous venons de citer. Le type d'une monnaie sera à l'avenir un guide assuré pour indiquer d'une manière à peu près certaine l'époque à laquelle elle appartient.

En 1839, au mois d'avril, on vendit à Bruxelles le cabinet de M. Leclercqz, de Mons^[74]. Il se composait de romaines de différents métaux et modules, de médailles et de monnaies, anciennes et modernes, et renfermait, dans les différentes classes, des pièces remarquables ou même très rares, dont un assez grand nombre n'a pas été apprécié comme elles le méritaient.

La même année, au mois de juin, on exposa aux enchères à Anvers, les collections archéologiques et numismatiques recueillies par le baron d'Auvin d'Hodoumont de Namur. Les lots, qui étaient au nombre de 1.159, peuvent se diviser en médailles des Pays-Bas et de France, et en monnaies modernes de divers pays. Il y avait peu de pièces du moyen-âge.

En tête du catalogue figurent 580 numéros de médailles grecques et romaines, parmi lesquelles il y en avait d'assez rares. Ces suites ne provenaient pas du baron d'Auvin, mais d'un autre amateur, Louis Wasse, qui avait habité la ville d'Anvers pendant de longues années.

Nous nous contenterons de nommer la collection de Geeraert-Peterbroeck, substitut du procureur du Roi à Furnes, vendue à Bruxelles en avril 1837 ; celle du chevalier P.A.J. Pierets de Croonenburgh, exposée en vente à Malines, en juillet 1838, et celle de Gobbaerts, à Anvers, en octobre 1839. Nous ne nous étendrons pas non plus sur celles de Maes et de De Meulemeester, de Gand ; du vicomte de Schrynmaeckers de Dormael, de Louvain ; de Pypops, de Tongres, ni sur plusieurs autres qui toutes furent vendues à Gand ; mais nous avons encore à entrer dans quelques détails relativement à deux ventes importantes, qui toutes deux offrent un intérêt spécial pour le cabinet dont nous offrons ici le catalogue.

^[74] Le catalogue rédigé par M. LELEWEL, a paru sous le titre de *Revue du cabinet de médailles de M. Leclercqz*, in-8° de 124 pages.

En 1845, S.A. le prince de Ligne, qui possédait déjà à son magnifique château de Belœil, une superbe bibliothèque ^[75], une galerie de tableaux des premiers maîtres, et tant d'autres objets d'art ou de curiosité, conçut le projet d'y joindre une collection numismatique.

Le médaillier des comtes d'Hane, qui existait déjà en 1775, allait être vendu après le décès de madame la comtesse douairière d'Hane de Steenhuyse et de Leeuwerghem. Ce cabinet, qui avait été successivement augmenté par ses différents possesseurs, se composait au moment de sa dispersion, d'environ 800 romaines, parmi lesquelles très peu de pièces remarquables, d'environ 1.250 médailles belges, françaises, papales, etc. Celles-ci étaient d'une belle conservation et offraient des pièces assez rares. Il y avait en outre 230 anciennes monnaies de Belgique et 1.300 monnaies de différents pays de l'Europe, dont un assez grand nombre en or. Ces dernières étaient en général d'une époque assez récente et présentaient par conséquent peu d'intérêt.

S.A. le prince de Ligne a fait acquérir à ces enchères toutes les monnaies belges antérieures au règne de Philippe IV.

Cette vente a valu au cabinet de Belœil, 52 pièces du comté de Flandre, 44 du duché de Brabant, 4 du comté de Hainaut et 7 du Tournaisis. Cependant, comme la collection d'Hane renfermait assez bien de doubles, en défalquant les pièces de cette nature des chiffres que nous venons d'indiquer, le total des monnaies réellement variées se trouve réduit à environ 80.

Dans le cabinet du comte d'Hane on remarquait un assez grand nombre de pièces d'or. La suite de celles de Louis de Male était surtout très brillante. Elle forme aujourd'hui un des ornements du médaillier de Belœil.

Une autre circonstance également heureuse, se présenta deux ans plus tard, en juillet 1845, quand on exposa en vente, à Gand, le cabinet de M. De Bremmaecker. De Bremmaecker avait été l'héritier de Van Hulthem qui est plus connu que lui.

Van Hulthem, qui mérita si bien des lettres, des sciences et des arts en Belgique, rendit aussi des services à la numismatique.

Dès sa jeunesse il avait fait la connaissance de Ghesquière et de Gérard. Ce sont probablement ces savants qui l'initièrent à une science dans laquelle ils étaient si profondément versés. Plus tard, Van Hulthem fut en relations avec le Gantois Van Damme, établi à Amsterdam, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer.

Quoi qu'il en soit, Van Hulthem était un amateur aussi zélé qu'éclairé. En recherchant des médailles et des monnaies de tous les temps et de tous les pays, il s'était attaché principalement à réunir des spécimens à l'aide desquels on pouvait juger de l'état de la gravure aux diverses époques et chez les différents peuples.

Déjà lors de la suppression des couvents de la ville de Gand, en 1797, il avait su se procurer une partie des médailles qu'on y conservait. Des trouvailles faites en Flandre, aux environs d'Alost, en 1813, à Oordeghem, sur la route de Bru-

^[75] On peut voir sur la bibliothèque de Belœil : VOISIN, *Souvenirs de la bibliothèque des princes de Ligne, à Belœil.*

xelles à Gand, en 1817, à Dixmude en 1826, etc., lui valurent quelques anciennes monnaies^[76].

Mais ce qui constituait le fonds de sa collection, ce sont les acquisitions nombreuses, qu'il chargea l'imprimeur De Goesin-Verhaeghe de faire, pour son compte, à la vente de l'abbé Ghesquière, en 1812.

Van Hulthem ne s'était pas attaché à compléter des suites ; il avait quelques grecques, des romaines consulaires et impériales, des médailles modernes, et enfin un assez grand nombre de monnaies du moyen-âge, surtout de la Belgique. Dans ce dernier genre il avait acheté à peu près tout ce que Ghesquière possédait de remarquable.

S.A. le prince de Ligne a fait acquérir à la vente de Bremmaecker, ou plutôt de Van Hulthem, tout ce qui pouvait servir à compléter les séries qu'il avait déjà.

C'est ainsi que les pièces les plus intéressantes, qui se trouvaient dans les deux collections les plus anciennes de la Belgique, celle du comte d'Hane, existant déjà en 1773, et celle de l'abbé Ghesquière, remontant au moins à l'année 1786, ont passé, à deux ans d'intervalle, dans le médaillier de Belœil.

Augmentée encore à la suite des ventes du docteur Frank et du baron Wenzl von Wellenheim, qui eurent lieu à Vienne, et celle du magnifique médaillier Thomas-Thomas, qui fut dispersé à Londres, la série de monnaies des ducs de Brabant, des comtes de Flandre, des comtes de Hainaut, etc., fut décrite en 1847 dans la première édition de cette notice. Depuis lors, pendant trente ans, le cabinet de Belœil s'est enrichi encore successivement de monnaies, de médailles, de jetons, d'obsidionales. Par son vaste cadre, par l'importance des raretés qu'elle renferme, cette collection vraiment royale rivalise avec le Musée de l'État, et certes, si ce dernier n'avait pas été augmenté sous le ministère Van den Peerenboom, par l'acquisition du cabinet Geelhand et des collections Chalon et de Coster, il ne pourrait soutenir la comparaison avec l'ensemble des suites, que nous décrivons dans cette seconde édition.

Il est incontestable que l'exemple donné par S.A. le prince de Ligne stimula le zèle de nos amateurs belges et contribua puissamment au développement de la science numismatique dans notre pays. Aussi quand M. Chalon publia en 1848 ses intéressantes recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut crut-il devoir en faire la dédicace au propriétaire du cabinet de Belœil.

S.A. le prince de Ligne, par un discernement qui lui fait le plus grand honneur, a donné la préférence à la numismatique nationale sur la numismatique grecque et romaine ; il a compris combien de souvenirs glorieux se rattachaient pour notre pays à ces curieux monuments des temps passés, et combien tout vrai Belge doit porter d'intérêt à tout ce qui peut répandre du jour sur l'histoire de la patrie.

Dans une province qui naguère encore nous appartenait, une société instituée pour la recherche et la conservation des monuments historiques, a parfaitement senti cette vérité ; en adressant à ses concitoyens un appel pour les engager à porter leur attention sur ce qui a rapport aux annales luxembourgeoises, elle s'exprime ainsi :

^[76] Voir ce que nous avons écrit dans la *Revue de numismatique belge*, t. II, p. 205.

« Étudier l'histoire de son pays, c'est rendre hommage aux mânes de ses ancêtres : on s'associe par la pensée et l'affection à leurs succès et à leurs revers. On mesure les dangers qu'ils ont bravés, les catastrophes qu'ils ont subies ; on admire leur courage et leur résignation ; on étudie leur prévoyante sagesse dans les institutions qu'ils ont léguées à la postérité et, à défaut de portraits sur toile, on contemple avec un filial orgueil leur physionomie morale, leur loyauté, leur franchise, leur bonté secourable, leur généreux dévouement^[77]. »

Nous demandons à notre tour : Y a-t-il des monuments plus vivaces pour nous remettre dans le souvenir les faits de nos anciens princes, que les monnaies ou les médailles qu'ils ont fait frapper ?

Doit-on s'étonner d'après cela que la numismatique nationale l'emporte de nos jours sur la numismatique ancienne et qu'elle compte plus d'adeptes ? Les curieux se sont fatigués de la stérilité actuelle de la numismatique romaine, depuis longtemps si approfondie qu'il est bien rare de voir annoncer la découverte d'un type un peu différent de tous ceux que l'on a mainte et mainte fois décrits depuis Goltzius jusqu'à Cohen. La numismatique du moyen-âge, au contraire, il y a trente ans, présentait des richesses toutes neuves, parce qu'elles avaient été méprisées jusqu'alors.

Cent fois on l'a dit avant nous : les médailles sont les monuments parlants de l'histoire ; aussi l'on a entassé volumes sur volumes pour faire connaître les monnaies des rois de l'ancienne Grèce ou des empereurs romains. Mais ce qui est vrai pour les monarques qui nous touchent si peu, l'était à plus forte raison pour nos ducs, nos comtes, nos évêques et nos seigneurs.

Cette étude, si aride aux yeux de celui pour lequel une vieille monnaie ne réveille d'autre idée que celle de sa valeur intrinsèque, est pleine de charmes, lorsqu'on la met en rapport avec les faits historiques de l'époque où circulaient les pièces que l'on possède^[78].

Les deniers d'argent frappés par Charles le Chauve (840-877) à Gand, à Bruges, à Courtrai, à Nivelles, à Huy, etc., ne nous apprennent pas précisément l'existence de ces villes, puisqu'elle était déjà connue par d'autres documents historiques, mais nous indiquent du moins que déjà, dans ces temps si reculés, c'étaient des localités importantes.

Ces petites mailles qui représentent d'un côté un buste épiscopal et de l'autre un guerrier à cheval, viennent nous rappeler les démêlés qu'eurent nos ducs de Brabant avec les évêques de Liège, ces guerres sanglantes de Henri I^{er}, tant pour venger la mort de son frère Albert de Louvain, que pour soutenir ou combattre la cause des empereurs. Lorsque par la pensée on a suivi nos pères à la bataille de Woeringen ou à celle de Courtrai, n'aime-t-on pas à retrouver le souvenir de nos princes dans les monnaies qu'ils firent frapper pour subvenir aux frais de ces guerres ou dans celles qu'ils émirent après la victoire ? Combien d'idées se rattachent aux pièces de Jean I^{er}, de Philippe le Bon, de Jacqueline de

[77] *Publications de la société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le Grand-Duché de Luxembourg*. Première année, Lux., 1846, p. 36.

[78] CARTIER & DE LA SAUSSAYE, *Prospectus de la Revue numismatique française*.

Bavière, de Charles le Téméraire et de tant d'autres ! Les monnaies frappées en Flandre, sous Gui de Dampierre, par Guillaume de Juliers, Jean de Namur et Philippe de Thiette, ne sont-ce pas des monuments encore vivants de la lutte héroïque de nos ancêtres contre la politique envahissante de Philippe le Bel ?

Y a-t-il un meilleur système mnémotechnique pour retenir les faits principaux de notre histoire qu'une suite de monnaies ? Ces monuments ne se bornent pas à relater les noms de nos anciens souverains, ils nous donnent presque toujours la mesure de leur puissance ou de leur faiblesse, de leur prudence ou de leur ambition. Quand on jette un coup d'œil sur la belle et nombreuse série des monnaies d'or de Louis de Male, ne doit-on pas en conclure que la Flandre était alors à son apogée de richesse et que son comte étalait un luxe à l'égal des rois ? Quel autre pays peut produire, pour cette époque, une numismatique aussi riche ^[79] ?

À peine la maison de Bourgogne s'est-elle implantée en Flandre, qu'on voit Philippe le Hardi convoiter la succession de la tante de sa femme, de la duchesse Jeanne de Brabant. La monnaie commune qu'il frappa avec elle, afin d'introduire l'uniformité dans les deux pays, était un acheminement pour préparer les Brabançons à la domination bourguignonne.

Quand Philippe le Bon se rendit maître du Brabant, du Hainaut, de la Hollande, du Namurois et du Luxembourg, il n'eut rien de plus pressé que de faire battre monnaie à son coin, dans ces différentes provinces, pour constater tout de suite cette augmentation de sa puissance. Charles le Téméraire en agit de même lorsqu'il se fut mis en possession de la Gueldre.

Ne sait-on pas que les Flamands, en prenant les armes contre Maximilien, invoquèrent parmi les motifs de leur révolte, l'émission qui avait eu lieu à Bruges, de monnaies frappées à l'effigie et à l'inscription de ce prince, et ne faisant aucune mention de son fils Philippe ^[80] ?

Un fait remarquable, c'est que Charles Quint, qui avait ordonné à tous les seigneurs relevant de l'Empire d'Allemagne de mettre son nom et les armes impériales sur leurs monnaies, n'en frappa pas lui-même, ni comme empereur, ni comme roi d'Espagne. Par contre, les pièces qu'il a fait battre, en sa qualité de duc de Brabant ou de Gueldre, de comte de Flandre ou de Hollande, sont très nombreuses.

Toutes les phases les plus importantes de la grande révolution du XVI^e siècle se trouvent retracées sur les monnaies. N'est-il pas curieux de voir en 1577, les États de nos différentes provinces frapper une nouvelle monnaie, sur laquelle,

^[79] Nous connaissons déjà dix ou onze pièces d'or de Louis de Male, et il résulte des anciens comptes des monnaies que ce nombre doit encore être augmenté. La France est le seul pays qui ait aussi une suite de pièces d'or à y opposer. Les numismates français attribuent onze pièces à Philippe de Valois.

^[80] Notamment le grand réal d'or. VAN ALKEMADE pl. XXXVII, n° 2, a fait graver un exemplaire de cette monnaie frappé pour la Hollande, mais au cabinet de La Haye on en conservait un autre où la rose, qui se voit dans l'exergue, a été remplacée par une grande fleur de lys ; celui-ci a été fabriqué pour la Flandre. Cette pièce importante a passé par échange dans la collection de Wismes ; elle appartient aujourd'hui au riche médaillier de M. Vernier à Roubaix.

tout en conservant le buste et le nom du roi, ils font graver la légende PACE ET JUSTITIA ? C'était là, pour ainsi dire, une protestation contre Philippe II. Ils semblent déclarer qu'ils ne se soumettront au roi d'Espagne que pour autant que celui-ci rende la paix au pays, en oubliant et pardonnant le passé, et qu'il gouverne à l'avenir conformément aux lois de l'équité.

Les monnaies des années subséquentes ne présentent pas moins d'intérêt.

Quand la ville de Gand se déclare indépendante et se constitue, en quelque sorte, en république, elle aussi adopte (en 1581), la devise des États PACE ET JUSTITIA et respecte le nom de Philippe II. Mais l'année suivante (1582-1583), tout en conservant le titre de Métropole de Flandre qu'elle s'était donné, elle reconnaît le duc d'Alençon, et les armoiries de celui-ci avec la légende NISI DOMINUS FRUSTRA remplacent le PACE ET JUSTITIA, qui se rapportait au roi d'Espagne. Enfin une année plus tard (1584), le nom du prince français, de ce souverain éphémère de la Belgique, disparaît, et alors la ville de Gand fait battre monnaie au nom du sénat et du peuple gantois.

Cependant l'inscription NISI DOMINUS FRUSTRA, ou NISI DOMINUS CUSTODIAT CIVITATEM, FRUSTRA VIGILANT EAM, qui figure sur les pièces de cette époque, semble indiquer qu'on n'était pas tout à fait rassuré sur l'avenir.

Les monnaies frappées en Brabant, ne sont pas moins curieuses. Les légendes ANTIQUA VIRTUTE ET FIDE OU CONFORTARE ET ESTO ROBUSTUS, etc. sont autant d'allusions à la situation dans laquelle se trouvait le pays.

C'est à l'aide de la numismatique du moyen-âge que l'on peut non seulement rétablir la généalogie d'un grand nombre de nos anciens dynastes, mais encore avoir une idée de l'étendue et de l'importance de leurs possessions. Pour cette partie de notre histoire, le dernier mot n'est pas encore dit, et un ouvrage sur nos monnaies seigneuriales utilisant les travaux de Lelewel, de Wolters et surtout de Vander Chijs présenterait un grand intérêt pour les annales du pays de Liège.

Là, les évêques, moins jaloux que les autres princes, qui tenaient leur pouvoir de l'hérédité, eurent moins d'ombrage de voir exister, autour de leurs domaines, ces seigneuries particulières, dont un grand nombre ne disparut qu'à la suite de la révolution du XVI^e siècle. Les nobles de plusieurs de nos provinces dans leur lutte contre Philippe II, avaient autant à cœur le désir de conserver leurs anciens droits, que celui de s'opposer à la politique absolue et injuste du roi d'Espagne ; le comte de Horn et le sire de Brederode exerçaient des prérogatives souveraines et battaient monnaie dans leur terres de Weert et de Vianen ; cette circonstance ne doit pas être perdue de vue par ceux qui s'occupent de nos annales du XVI^e siècle. La noblesse belge pouvait considérer Philippe II comme un usurpateur tout comme le peuple avait le droit de l'appeler un tyran.

Enfin comment peut-on avoir une idée exacte des opérations commerciales, ou des transactions en général, pendant le moyen-âge, sans avoir des notions précises sur la valeur de la monnaie ? Et comment établir cette valeur sans connaître parfaitement le nom et le type des pièces et être certain de leur identité ? Quand dans nos annales il est fait mention de la cherté ou du bon marché des vivres, ne doit-on pas savoir ce que c'étaient que les florins, les escalins, les sols, dont le cours a varié si souvent ?

Puisque les anciennes monnaies sont des documents si curieux pour l'histoire, y a-t-il lieu de s'étonner que, depuis quelques temps, on les recherche avec avidité ? Leur valeur mercantile a par conséquent beaucoup augmenté ; surtout si elles sont du moyen-âge et principalement pour celles de nos provinces. Nos anciennes monnaies ne sont pas seulement recueillies dans notre pays, mais on trouve partout des amateurs qui les payent très cher à cause de la beauté de leurs types. Elles offrent d'ailleurs de l'intérêt non seulement pour nous, mais encore pour les numismates français et hollandais, puisqu'une partie de l'ancienne Belgique, et notamment des comtés de Flandre et de Hainaut, et des duchés de Brabant et de Luxembourg, appartient actuellement à la France et à la Hollande. L'Espagne, elle aussi, compte des amateurs zélés et intelligents qui nous disputent nos raretés numismatiques du *xvi^e* et du *xvii^e* siècles^[81].

Cependant, malgré les prix élevés, auxquels quelques-unes de nos monnaies ont été portées, on est encore loin d'atteindre ceux que l'on n'hésite pas à donner pour les médailles anciennes.

Nous aurions voulu, en terminant cette introduction, entrer dans quelques détails par rapport aux collections particulières qui existent actuellement en Belgique, mais on comprendra les motifs qui nous imposent le silence. Nous nous bornerons à dire que l'étude des médailles y est cultivée avec autant de zèle que de succès ; qu'elle y a fait surtout de grands progrès depuis la fondation en 1841 d'une société de numismatique, qui depuis lors a publié sans interruption une *Revue* uniquement consacrée à notre science. Outre le Cabinet royal de Bruxelles, et celui de l'université de Gand^[82], on a vu fonder d'autres collections publiques, notamment à Anvers, à Namur, à Liège, à Tournai, à Arlon, à Ypres, à Audenarde, à Furnes, etc., enfin notre pays, l'époque de Goltzius exceptée, n'a peut-être jamais compté autant d'amateurs qu'aujourd'hui.

[81] Il nous suffira de citer le bel ouvrage de M. Heiss (*Descripción general de las monedas hispano-cristianas*) et la superbe collection de M. Vidal Quadras y Ramón, à Barcelone.

[82] Comme nous le disions plus haut, le cabinet de l'université de Gand n'est plus visible pour le public depuis environ vingt ans, malgré les efforts de M. le bibliothécaire Ferd. Vanderhaeghen pour mettre fin à une situation aussi regrettable au point de vue de la science.